

N° 33

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

ACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1907-1908

HISTOIRE

DE

A MÉDECINE ARABE EN TUNISIE

THÈSE

POUR LE

CTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Mention " MÉDECINE "



présentée et soutenue publiquement le 22 Janvier 1908

PAR

Ahmed CHÉRIF

Né à Moknine (Tunisie), le 6 Janvier 1878

Examineurs de la Thèse :	{	MM. COYNE	professeur. <i>Président</i>
		LEFOUR	professeur. }
		ABADIE	agrége..... } <i>Juges</i>
		PERY	agrége..... }

Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les
diverses parties de l'Enseignement médical.

BORDEAUX

IMPRIMERIE MODERNE — A. DESTOUT AINÉ & C^{ie}

139, Rue Sainte-Catherine et 8, Rue Paul-Bert

1908

LAKE LIBRARY

Digitized by Google

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux

M. PITRES Doyen | M. DE NABIAS Doyen honoraire

PROFESSEURS :

MM. DUPUY		Professeurs honoraires.	
MASSE			
	MM.		MM.
Clinique interne.	PICOT	Chimie	BLAREZ
	PITRES	Histoire naturelle	GUILLAUD
Clinique externe	DEMONS	Pharmacie	DUPOUY
	LANELONGUE	Matière médicale	DE NABIAS
Pathologie et thérapeu- tique générales	VERGELY	Médecine expérimentale	FERRÉ
Thérapeutique	ARNOZAN	Clinique ophtalmologi- que	BADAL
Médecine opératoire ...	VILLAR	Clinique chirurgicale infantile et Orthopé- die	DENUCÉ
Clinique d'accouche- ments	LEFOUR	Clinique gynécologique	BOURSIER
Anatomie pathologique	COÏNE	Clinique médicale des maladies des enfants	MOUSSOUS
Anatomie	GENTES (chargé)	Chimie biologique	DENIGÉS
Anatomie générale et histologie	VIAULT	Physique pharmaceu- tique	SIGALAS
Physiologie	JOLYET	Pathologie exotique ...	LE DANTEC
Hygiène	LAYET		
Médecine légale	L. LANDE		
Physique biologique et électricité médicale .	BERGONIE		

PROFESSEURS ADJOINTS :

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	MM. DUBREUILH
Clinique des maladies des voies urinaires	POUSSON
Clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez	MOURE
Clinique des maladies mentales	RÉGIS

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

SECTION DE MÉDECINE (Pathologie interne et Médecine légale.)

MM. MONGOUR	MM. ABADIE
CABANNES	CRUCHET
VERGER	

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe {	MM. BÉGOVIN	Accouchements {	MM. ANDÉRODIAS
	VENOT		PERY
	GUYOT		

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie {	MM. GENTES	Physiologie	MM. GAUTRELET
	CAVALIÉ	Histoire naturelle {	BEILLE
			MANDOUL

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Chimie	M. BENECH	Pharmacie	MM. BARTHE
			LABAT

COURS COMPLÉMENTAIRES :

Pathologie interne	MM. RONDOT
Accouchements	PERY
Physiologie	GAUTRELET
Ophtalmologie	LAGRANGE
Clinique dentaire	CAVALIÉ

Le Secrétaire de la Faculté : LEMAIRE

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

61900

H143H
C 52
1908

A MONSIEUR L. MACHUEL

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT EN TUNISIE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR P. COÏNE

PROFESSEUR D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE BORDEAUX
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

HISTOIRE DE LA MÉDECINE ARABE EN TUNISIE

INTRODUCTION

Pour nous documenter sur le sujet que nous traitons, nous avons effectué des recherches dans plusieurs Bibliothèques, principalement dans celles de Tunis, de Madrid et de Paris. Voici le nom des ouvrages, sources de nos documents; une première liste contient les livres dans lesquels nous avons puisé nos renseignements; une deuxième, les manuscrits que nous avons analysés et dont nous avons traduit certains chapitres.

A) SOURCES DES RENSEIGNEMENTS

I. — *Alfhris* (l'Index), par MOHAMMED IBN ISHAQ ANNADIM, de Bagdad, surnommé ALWARRAQ (le Libraire). Ce livre est un catalogue de tous les ouvrages scientifiques écrits en langue arabe, depuis l'antiquité jusqu'en 377 de l'hégire (988 de Jésus-Christ), époque de sa rédaction; il renferme, avec le titre de chacun d'eux, un résumé de leurs matières et des renseignements sur leurs auteurs. Il se divise en dix traités, consacrés chacun à une branche des sciences. Le septième traité renferme trois parties dont la troisième seule s'occupe de la médecine. Le texte

entier a été publié par l'orientaliste allemand Flügel. Nous avons eu en mains le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, en deux volumes, n° 4437 et 4438.

II. — *Tarikh Alhokama* (Histoire des Sages). Ce livre est un abrégé d'un autre intitulé: « Ikhbar Al Olama » (Information des Savants). L'abrégé est de MOHAMMED AZZAÛZANI, fait en 1249 de J.-C. L'original est l'œuvre de JAMAL ADDINE ALQIFTI, qui l'a écrit vers 1203 de J.-C.; cet auteur a mis à contribution *Alfharist*, mais il a donné un nombre considérable de documents nouveaux, car il a été un des plus grands bibliophiles arabes(1). Nous avons consulté l'abrégé de Azzaûzani, qu'on trouve à la Bibliothèque du monastère de l'Escorial et à celle de Paris, fonds arabe n° 2112.

III. — *Ouyoun Al Anba, Fi Tabakat Al Attiba* (Sources de renseignements sur les différentes classes de médecins), par AHMED MOUAFFAK ADDINE AL KHAZRAJI, connu sous le nom d'IBN ABI OUSSAYBYA. Cet ouvrage est une histoire de la médecine depuis les temps les plus reculés et chez tous les peuples jusqu'au treizième siècle ap. J.-C., époque où vivait l'auteur. — Il existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques de l'Europe,

(1) Le lecteur nous permettra quelques détails sur Jamal Addine: il naquit en Egypte en 568 de l'hégire (1172 ap. J.-C.). Il fit ses études au Caire et vécut ensuite à Alep, en Asie Mineure. Les livres étaient son unique passion; il en recueillait de tous côtés et il en amassa une telle quantité que sa bibliothèque, léguée par testament à son ami Malek Ennacer, fut estimée à 30.000 dinars (environ 700.000 francs) — ce qui est prodigieux pour l'époque. Comme on le savait grand amateur de livres, on lui en apportait de tous les pays. Voici une anecdote contée à ce sujet par Assafadi. On vendit une fois à Jamal Addine un exemplaire rare des « Généalogies » par Ibn Assamani, mais dans lequel il manquait un fascicule, précisément celui qui avait trait à la famille de notre savant. Dès lors il fit faire recherches sur recherches pour le trouver, mais il ne put jamais rien découvrir. Un jour cependant, on lui apporta quelques feuillets du fascicule introuvable, découverts par hasard sur le marché des bonnetiers. Jamal Addine manda aussitôt le marchand et s'enquit de la provenance de ces feuillets.: « J'en ai acheté un certain nombre, répondit l'ouvrier, mais je les ai employés à faire des formes ». A cette nouvelle, le bibliophile, frappé d'un chagrin immense, s'enferma comme pour un grand deuil et les principaux personnages d'Alep s'empressèrent auprès de lui, tout comme s'il avait perdu son plus cher ami.

particulièrement à Paris, à la Bibliothèque Nationale, sous le n° 2113. Il a été édité au Caire en 1292 de l'hégire (1882 ap. J.-C.) sous la direction de l'arabisant allemand von A. Muller. C'est l'édition égyptienne que nous avons eue entre les mains. L'ouvrage renferme quinze chapitres :

Chapitre I. Comment l'art médical prit naissance.

Chapitre II. Les premiers médecins.

Chapitre III. Des médecins grecs élèves d'Esculape.

Chapitre IV. Des médecins grecs élèves d'Hippocrate.

Chapitre V. Galien et ses successeurs.

Chapitre VI. Des médecins d'Alexandrie et des autres pays non musulmans.

Chapitre VII. Médecins arabes et autres à l'apparition de l'Islam.

Chapitre VIII. Médecins syriens sous les premiers Abbassides.

Chapitre IX. Médecins traducteurs. Princes pour qui ils travaillaient.

Chapitre X. Médecins de l'Iraq, d'Aljazira et Diar Bekir (Asie Mineure).

Chapitre XI. Médecins de la Perse.

Chapitre XII. Médecins de l'Inde.

Chapitre XIII. Médecins du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne).

Chapitre XIV. Médecins de l'Egypte.

Chapitre XV. Médecins de la Syrie.

Comme on le voit d'après cette table des matières, le livre d'Ibn Abi Oussaybyà est une histoire générale de la médecine se rapportant à tous les pays où la présence de cette science était attestée par des savants et par leurs ouvrages.

IV. — *Cachf Addounoun — An Asma Alkotob Oual Founoun* (Lever des doutes — sur le nom des livres et des sciences), par MUSTAPHA KATIB CHELEBI, connu sous le nom de HAJI KHALFAT, qui vivait au dix-septième siècle ap. J.-C.

Il a été édité à Boulak, en Egypte, en 1274 de l'hégire (1857 ap. J.-C.). Dans cette vaste encyclopédie, l'auteur a réuni les titres de 15.000 livres : persans, turcs et surtout arabes, livres qu'il a dû lire tous ou presque tous lui-même ; il

en indique le titre, les phrases du commencement et de la fin, l'auteur, avec quelques détails biographiques et souvent le contenu et les divisions principales. C'est la base de toutes les recherches sur les littératures arabe, persane et turque.

FLÜGEL en a donné une édition avec une traduction latine (*Lexicon bibliographicum*). PÉTIS DE LA CROIX en a fait une traduction française.

V. — *Histoire de la médecine arabe. — Les sciences en Orient. — Leur transmission à l'Occident par les traductions latines*. Cet ouvrage nous a été d'un grand secours. Comme son titre l'indique, c'est l'histoire générale de toutes les sciences arabes. Il est l'œuvre d'un savant médecin et orientaliste français, le Dr LUCIEN LECLERC; il a été édité à Paris, chez Ernest Leroux, en 1876.

VI. — *Storia dei Musulmani di Sicilia*, par Michele AMARI. Edité à Florence, chez Félice Le Monnier, en 1854.

VII. — *Bibliotēca Arabo-Sicula*, par le même. Edité à Lepsia, chez Brockhausse, en 1857.

VIII. — *Recherches sur le Traité de médecine intitulé : Zad Al Mouçafir* (viatique), de AHMED IBN ALJAZZAR, par DAREMBERG. In *Archives des Missions*. Imprimerie Nationale. Paris, 1851.

IX. — *Etudes sur Zad Al Mouçafir* (viatique), de AHMED IBN ALJAZZAR, par DUGAT. In *Journal Asiatique*, 1853, t. I.

B) MANUSCRITS ANALYSÉS

Ils proviennent tous des œuvres des médecins tunisiens; ce sont :

I. — *Livre sur la Mélancolie*, par ISHAQ IBN IMRAN, de Kairouan, écrit au neuvième siècle ap. J.-C. Manuscrit de la Bibliothèque de Munich, n° 805.

II. — *Traité des Aliments*, par ISHAQ IBN SOLLEÏMAN l'Israélite, élève du précédent; composé au dixième siècle à Kairouan. Manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Madrid, n° 5086.

III. — *Traité de médecine intitulé : « Zad Al Mouçafir »*, par AHMED IBN ALJAZZAR, de Kairouan; écrit au dixième siècle après

J.-C.. Exemplaire recopié d'après celui de Dresde : Bibliothèque Nationale de Paris, n° 2884.

IV. — *Kitab Al Attiba* (Livre des médecins), par AHMED CHÉRIF ASSAKALI, manuscrit de la Bibliothèque de l'Association des anciens élèves du Collège Sadiki, de Tunis, n° 217. Bibliothèque de Leyde, n° 727. Ce traité est du treizième siècle ap. J.-C.

V. — *Traité de médecine intitulé : « Al Farissi »*, par MOHAMMED CHÉRIF ASSAKALI, de Tunis ; écrit au quatorzième siècle ap. J.-C. Bibliothèque de la Grande Mosquée de Tunis, n° 2868.

VI. — *Traité de pharmacopée intitulé : « Le Chemin de l'Officine »*, par le même ; même Bibliothèque, n° 2869.

VII. — *Traité de pharmacopée*, en tableaux synoptiques, par ABOU SAÏD IBRAHIM ASSAKALI. Bibliothèque Nationale de Paris, n° 2963 (1).

(1) En 1906, nous nous rendîmes à Kairouan, espérant découvrir quelques documents intéressants pour nos recherches dans les bibliothèques privées de l'ancienne capitale tunisienne. Il existe, en effet, dans cette ville cinq ou six vieilles familles qui possèdent des manuscrits dont personne ne connaît la nature ni l'importance. Malgré toute l'insistance que nous mîmes à approcher ces livres, nous ne pûmes y parvenir.

Il est cependant nécessaire, dans l'intérêt de la science, de connaître le nombre et la qualité de ces manuscrits, afin d'en établir un catalogue exact. Il est à souhaiter que le gouvernement tunisien songe sans retard à sauver d'une perte certaine ces monuments de notre ancienne civilisation.

En 1907, nous fîmes un voyage en Espagne dans le même but. Sauf le *Traité des Aliments*, que nous avons consulté à Madrid, nous n'avons découvert aucun livre médical tunisien dans les anciens foyers de la civilisation musulmane : Cordoue, Séville, Grenade. Nous avons trouvé cependant à la Bibliothèque du monastère de l'Escorial, près Madrid, un exemplaire de *Zad Al Mouçafir*, d'Ibn Aljazzar, mais il est incomplet et en mauvais état.



PREMIÈRE PARTIE



Considérations générales sur les Origines de la Médecine arabe

CHAPITRE PREMIER

La Médecine arabe au temps des premiers khalifes et des Ommiades

Comme chez tous les peuples, la médecine arabe fut d'abord populaire avant de s'élever au rang d'une science. Le hasard, l'instinct, l'observation, le raisonnement conduisirent nos ancêtres à la découverte des premiers remèdes. L'historien de la médecine, Ibn Abi Oussaybyâ, consacre 11 pages à l'origine de la médecine ; dans son ouvrage précité : *Ouyoun Al Anba*, il admet que les connaissances médicales ont plusieurs sources : l'inspiration divine, l'instinct individuel, les songes, la tradition, l'exemple des animaux. Pour chacune de ces catégories il donne une ou plusieurs preuves.

Nous ne savons pas exactement ce qu'était la médecine en Arabie avant l'Islam, mais elle existait à coup sûr. Voici une anecdote qui prouve qu'il y avait des praticiens à cette époque, elle est rapportée par Sylvestre de Sacy dans sa traduction du livre intitulé : *Relation d'Egypte*, de Abdellatif. Il s'agit d'un ventouseur de Sabath, localité voisine de Madaïn. Comme sa clientèle était rare, il attendait sur les chemins le passage des soldats pour leur offrir ses services, leur faisant crédit jusqu'à l'époque de leur retour. Un beau jour, les soldats eux-mêmes manquèrent ; pour s'occuper, notre homme se mit à ventouser sa mère ; il le fit tant et si bien qu'elle en mourut. Depuis cette époque, on dit de quelqu'un qui ne fait rien : « Plus désœuvré que le chirurgien de Sabath. »

LE SEPTIÈME SIÈCLE

Il faut arriver au temps du Prophète, c'est-à-dire au septième siècle ap. J.-C., pour trouver la médecine presque déjà constituée en science. Les deux premiers médecins arabes dont l'histoire a conservé le nom sont : Harets Ibn Caladah et le Prophète lui-même.

HARETS IBN CALADAH. — Harets naquit à Thaïef vers le milieu du sixième siècle ap. J.-C. Il se rendit en Perse pour étudier la médecine à la célèbre Ecole de Jondiçabour, dont on ignore la date de la fondation, et qui était en même temps un hôpital. C'est d'ailleurs de Jondiçabour que viendront les médecins qui répandront cette science parmi les Arabes, comme nous le verrons plus loin.

Après ses études, Harets pratiqua la médecine en Perse, fut admis à la cour de Chosroës et acquit une grande célébrité. Il revint ensuite exercer son art en Arabie. Malheureusement, nous ne savons pas si Harets a composé des ouvrages ou laissé quelque traité de médecine. C'est à peine si l'histoire relate de lui un recueil de poésies, mentionné dans *Cachf Addounoun* sous le n° 5369.

LE PROPHÈTE MOHAMMED. — L'œuvre médicale du Prophète nous a été, au contraire, religieusement transmise. Cette œuvre est contenue tout entière dans ses *Hadits* (ou *Propos*), dont une partie est consacrée spécialement aux choses de la médecine. Les Hadits médicaux, au nombre de 300 environ, ont été réunis, dans les années qui suivirent sa mort, par différents auteurs, en recueils intitulés : *Attib Annabaoui* (Médecine du Prophète). Dans *Cachf Addounoun*, Haji Khalfat en cite une demi-douzaine d'auteurs différents. Il en existe deux à Paris, Bibliothèque Nationale, n° 1061 et 1897. Le docteur Perron a traduit le recueil fait par Abou Soleïman Daoud (Paris, 1860).

Mais le Prophète n'a pas réuni ces sentences médicales en un traité méthodique ou analytique. Comme dans les chapitres du

Coran, où les versets de jurisprudence alternent avec les versets d'hygiène, de tactique militaire ou de théologie, les Hadits médicaux traitent successivement et sans ordre des différentes maladies. On en trouve qui énoncent des vérités éternelles, lois auxquelles la médecine moderne n'a rien ajouté. Voici quelques-uns de ces « aphorismes », dont Hippocrate pourrait être jaloux :

« L'estomac est la chambre de la maladie. »

« La diète est la base de tout traitement. »

« L'intempérance est la cause de toutes les maladies. »

Pour engager les musulmans à se soigner, il disait :

« Si Dieu a créé la maladie, il a créé aussi le remède. »

L'œuvre médicale du Prophète ne se borne pas aux Hadits. On peut considérer comme des règles médicales les versets si judicieux du Coran qui interdisent les boissons alcooliques et la viande de porc, qui commandent la propreté du corps et des vêtements et la règlent dans les moindres circonstances physiologiques de la vie (1).

LE HUITIÈME SIÈCLE

La fin du septième siècle et la majeure partie du huitième, sous les quatre premiers khalifes et la dynastie des Ommiades, sont marquées par la période des conquêtes de l'Islam. De cette époque, aucun document scientifique ne nous est parvenu. La guerre seule paraît avoir absorbé les esprits. Mais cette période marque une ère importante dans le développement de la médecine arabe. La conquête de l'Égypte avait mis les musulmans en contact avec les savants de la célèbre Ecole d'Alexandrie. Les seize livres, choisis dans l'œuvre de Galien et qui constituaient le dogme scientifique de cette Ecole, furent traduits et commentés par nos ancêtres, qui les sauvèrent ainsi de l'oubli (2). Avec

(1) Voir à ce sujet la thèse de notre ami le docteur Emir Khan, médecin-major de l'armée persane, intitulée : « Hygiène et Islamisme ». Lyon, 1904.

(2) A propos de l'Ecole d'Alexandrie, rappelons que certains savants européens accusent le gouverneur Amrou Ibn Alaas d'avoir incendié la bibliothèque de cette ville, sur l'ordre du deuxième khalife Omar. Mais d'autres, et

eux commence l'histoire vraiment scientifique de la médecine arabe. C'est l'œuvre des siècles glorieux de la médecine, sous la célèbre dynastie des Abbassides.

non des moindres, contestent ce fait, comme le docteur Lucien Leclerc et M. Matter, l'auteur d'une importante histoire de l'Ecole d'Alexandrie. Leclerc, dans une brochure consacrée à cette question, conclut ainsi, après un long débat : « Pour nous résumer, nous dirons avec M. Matter : que l'existence et l'incendie d'une bibliothèque à Alexandrie au temps d'Omar est un fait à rétablir dans l'histoire. »



CHAPITRE II

La Médecine au temps des Abbassides

LE NEUVIÈME SIÈCLE

« Le monde, a écrit Lucien Leclerc, n'a vu qu'une fois le spectacle merveilleux que les Arabes vont nous offrir au neuvième siècle. Ce peuple de pasteurs que l'enthousiasme religieux a rendu soudainement les maîtres de la moitié du monde, une fois leur empire assis, tout aussitôt se préoccupent d'acquérir la science, qui manquait à sa grandeur. Seuls, entre tous les envahisseurs qui se disputent les débris de l'Empire romain, ils ont ces préoccupations. Tandis que les bandes germaniques se font une gloire de leur brutale ignorance et mettent un millier d'années à renouer la chaîne des traditions, les Arabes le font en moins d'un siècle et ce sont eux qui provoquent le concours des chrétiens vaincus, concours heureux qui assure l'harmonie des races (1) ». Ailleurs il ajoute : « En Occident, les barbares de la Germanie dressent entre la race conquérante et la race conquise une barrière qui s'accuse encore de nos jours, malgré maintes révolutions, malgré dix-huit siècles de christianisme et de progrès. En Orient, les Arabes ne firent aucune distinction de races. Ils convertirent ou soumirent à l'impôt et jamais on ne vit autant de communions diverses se mouvoir avec tant de facilité qu'au milieu d'eux. Un évêque nestorien écrivit ces lignes en 650 après J.-C : « Nec tamen religionem

(1) L. LECLERC, Histoire de la médecine arabe, t. I, p. 91.

Christi impugnant, sed potius fidem nostram commandant, sacerdotes sanctosque Domini honorant » (Non seulement ils ne combattent pas la religion du Christ, mais encore ils protègent notre foi et honorent les prêtres et les saints du Seigneur) (1). La belle tolérance que loue cette phrase ne fut pas le fait des événements ou du hasard. Elle est, au contraire, l'expression de l'esprit politique musulman, édictée à l'égard des chrétiens et des israélites devenus nos tributaires. Elle apparaît avec toute sa portée morale et sociale dans la phrase, sobre et nerveuse comme la langue arabe en produit, dans la loi promulguée dès cette époque et qui dit : « lahoum ma lana — oua alaïhim ma alaïna » — « A eux ce qui est à nous — et sur eux ce qui est sur nous », ce qu'on peut traduire encore par cette phrase française non moins expressive : « mêmes droits — mêmes devoirs. »

Au milieu de l'évolution scientifique générale naît la médecine; elle naît de la maladie d'un puissant de l'époque. En l'année 148 de l'hégire (765 après J.-C.), le khalife Al Mansour, atteint d'une dyspepsie grave, fit venir à Bagdad un médecin de l'hôpital de Jondîçabour en Perse. C'était un chrétien nestorien nommé Jorjis Bakhtichou. Il traita et guérit le khalife; il se fixa définitivement à Bagdad et y enseigna la médecine. Ses enfants et ses nombreux disciples devinrent par la suite les médecins des khalifes, des ministres et des grands personnages. L'Ecole de Bagdad éclipsa celle de Jondîçabour et devint bientôt le plus grand centre scientifique connu à cette date. — Le fils de Jorjis : Gabriel Bakhtichou, fut le médecin du ministre Jâfar Al Barméki, puis du khalife Haroun Ar-Rachid. Il vécut très honoré et devint fort riche.

Une autre famille de médecins chrétiens de Jondîçabour, les « Massaouïh » ou « Mesué », vint aussi à Bagdad. Le plus connu de ses membres est : Yahia ou Youhana (Jean) Ibn Massaouïh. Il fut chargé par Haroun Ar-Rachid de traduire les livres grecs

(1) L. LECLERC, Brochure sur l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, p. 2.

trouvés à Angora et à Amouria. Il devint même le chef de l'assemblée des traducteurs du grand khalife. Mais il ne se contenta pas seulement de traduire les Anciens. Il enseigna la médecine dans les hôpitaux de Bagdad et on dit que ses cours furent très fréquentés, particulièrement à cause de ses saillies spirituelles (1).

Le successeur de Haroun Ar-Rachid, le khalife Al Mamoun, — à qui Aristote parut en songe, dit-on — se mit en relations avec l'empereur de Byzance et lui demanda la communication de tous les livres qui restaient des Anciens. Sa demande fut favorablement accueillie, après quelques difficultés cependant ; sur son ordre, trois savants médecins : El Hajaj Ibn Mater, Ibn Bathriq et Salma furent envoyés en Grèce pour rapporter les livres à traduire.

Les khalifes n'étaient pas seuls à s'occuper de traduction, les ministres et les grands personnages suivaient aussi ce digne exemple. Ibn Abi Oussaybyà donne le nom de onze familles qui dépensaient chaque année des sommes énormes pour entretenir des traducteurs. Ces traducteurs étaient très nombreux et les œuvres médicales traduites importantes.

Le premier traducteur dont le nom devint célèbre est *Honeïn Ibn Ishaq*, surnommé Abou Zeïd El Ibady. Honeïn est la plus grande figure du neuvième siècle, d'après Leclerc. « On peut même dire qu'il est une des plus belles intelligences et un des plus beaux caractères que l'on rencontre dans l'histoire ». Il

(1) Voici deux anecdotes, rapportées par L. Leclerc, *Loc. cit.*, t. I, p. 107. Un certain chrétien de Bagdad nommé Issa (Jésus) venait de se faire musulman. Jean, rentrant chez lui, trouva un grand nombre de clients qui attendaient sa consultation : « Allez-vous-en, leur cria-t-il, embrassez l'Islam ! Jésus lui-même vient de se faire musulman ! »

Un prêtre vint un jour se plaindre à lui de maux d'estomac : « Prends l'électuaire El Khouzy », lui dit Jean. — « Je l'ai fait ». — « Prends celui de cumin ». — « J'en ai pris ». — « Prends alors le macédoniaque ». — « J'en ai pris une jarre ». — « Prends donc de l'ambrosia ». — « J'en ai pris et m'en suis trouvé mal ». — « Eh ! bien, lui dit en colère Jean, fais-toi musulman, l'Islam assainit l'estomac ! »

naquit en 809 ap. J.-C., d'une famille chrétienne arabe de Hira, au sud de Bagdad. Il fit des études dans cette dernière ville, puis à Alexandrie et se rendit enfin en Grèce pour se perfectionner dans la langue grecque. Le khalife Al Mamoun le chargea de traduire les grecs en arabe et de corriger les traductions déjà faites. Ses travaux lui étaient payés, on peut dire, au poids de l'or.

Il fut d'une activité prodigieuse. Il commenta tout Hippocrate, traduisit une bonne partie de Galien, de Paul d'Egine, sans compter ses traductions dans les sciences autres que la médecine.

Honeïn eut un fils, nommé *Ishaq Ibn Honeïn*, son meilleur disciple et qui fut un traducteur aussi renommé que son père.

Un neveu de Honeïn, *Hobeïch*, membre de la célèbre famille des Hobeïch, dont les traductions portèrent essentiellement sur les œuvres de Galien, devint aussi célèbre que les précédents.

Un homme dont la valeur ne peut se comparer qu'à celle de Honeïn fut le prince musulman *Al Kendy*.

« Abou Youcef Yâqoub Al Kendy fut chez les Arabes celui qui entra le plus largement et le plus tôt dans le mouvement scientifique provoqué par les Abbassides. On reste étonné, quand on parcourt la liste de ses nombreux écrits, de l'ampleur de ses connaissances. Il fut la merveille de son siècle, disent ses biographes. Les khalifes Al Mamoun et Al Môtassam le comblèrent de faveurs pour ses œuvres originales, dont le nombre dépasse 200. »

Autour des hommes célèbres que nous venons de citer, il y a une foule d'autres savants dont l'histoire a conservé le nom. Ce serait sortir de notre sujet que de faire l'étude de l'œuvre de chacun d'eux en particulier.

La médecine arabe, qui prend son origine dans l'Ecole persane de Jondiçabour, doit surtout son développement à la médecine grecque, dont elle est la gardienne et la continuatrice. C'est, en effet, dans les traductions d'Hippocrate, de Dioscoride, de Galien, de Paul d'Egine, pour ne citer que les principales sources, qu'elle trouve les éléments de la science qu'elle va accroître et développer.

A Hippocrate, elle emprunte les ouvrages suivants :

L'embryon.

La nature de l'homme.

Les airs, les eaux et les lieux.

Les aphorismes.

Le pronostic.

Les maladies aiguës.

Les maladies des femmes.

Les épidémies.

Les humeurs.

L'aliment.

L'officine du médecin.

Les fractures, les luxations et la réduction.

De Dioscoride, nos ancêtres apprennent la matière médicale et ses « Cinq livres » de pharmacologie forment, avec le « Traité des Simples » de Galien, les premiers éléments de leurs connaissances en thérapeutique.

Galien est l'auteur le plus estimé par les médecins arabes qui le surnomment toujours « l'Eminent Galien ». On peut dire que toute son œuvre a été traduite et commentée ; certaine partie même n'existe plus aujourd'hui que dans le texte arabe. Voici les principaux ouvrages traduits :

Les seize livres, trouvés à l'Ecole d'Alexandrie.

Des tempéraments.

Des causes et des symptômes des maladies.

Le grand livre du pouls.

De la conservation de la santé.

De l'art de guérir.

Des fièvres.

De la dissection des animaux vivants.

De la dissection des animaux morts.

Des maladies de l'âme.

De la voix.

Du sperme.

De la dyspepsie.

Traité des simples.

De la composition des médicaments.

De l'expérience médicale.

De l'interdiction d'inhumer avant vingt-quatre heures.

Enfin, de Paul d'Egine, que les Arabes avaient surnommé « l'Accoucheur », on a traduit :

Pandectes de médecine.

Traité des maladies des femmes.

Régime et thérapeutique des enfants.

Nous ne pouvons quitter cette période du début de la médecine arabe sans dire un mot des institutions et de l'enseignement consacrés à cette science.

Dès le commencement du neuvième siècle, plusieurs hôpitaux sont fondés à Bagdad ; l'un d'eux était dirigé par Yahia Ibn Massaouih dont nous avons déjà parlé. C'est là qu'il compta parmi ses élèves le célèbre traducteur Honeïn Ibn Ishaq. A partir de cette époque, les hôpitaux se multiplièrent dans les principales villes de l'Empire ; ils étaient fondés par les khalifes, les vizirs ou les riches particuliers. L'enseignement y était fait par des maîtres qui délivraient à l'élève, à la fin de ses études, un diplôme ou « Ijaza » lui permettant d'exercer. Chaque maître était donc chef d'école et on était l'élève de tel ou tel professeur.

L'exercice de la médecine était sous la surveillance d'un fonctionnaire qui portait le titre de « Mohtassab » ; cette surveillance s'étendait non seulement aux médecins, mais encore aux pharmaciens, aux droguistes et même aux parfumeurs. Cette haute fonction était attribuée indistinctement aux hommes les plus aptes à la remplir, sans distinction de race ni de religion ; nous pouvons citer parmi les « Mohtassabs » non musulmans : Honeïn Ibn Ishaq et Sinan Ibn Tsabet.

Avant de clore ce chapitre sur les origines de la médecine arabe et son merveilleux berceau qui fut l'Ecole de Bagdad, cédon's la parole à un grand savant français : Sédillot, l'auteur de *l'Histoire des Arabes* :

« Ce qui caractérise surtout l'Ecole de Bagdad à son début, c'est l'esprit véritablement scientifique qui présida à ses travaux. Marcher du connu à l'inconnu, se rendre un compte exact des

phénomènes pour remonter ensuite des effets aux causes, n'admettre comme vrai que ce qui a été démontré par l'expérience, tels sont les principes enseignés par les maîtres. Les Arabes étaient, au neuvième siècle, en possession de cette méthode féconde qui devait être, si longtemps après, entre les mains des modernes, l'instrument de leurs plus belles découvertes (1).

Enfin, comme conclusion sur cette brillante époque que nous venons d'étudier, citons ce passage de L. Leclerc :

« Le neuvième siècle, siècle d'Al Mansour et de Haroun Ar-Rachid, est un des plus grands siècles dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Il est grand non seulement par son élévation relative, au milieu de la décadence contemporaine, mais aussi par l'originalité de l'œuvre entreprise, la ferveur et la promptitude avec laquelle elle fut conduite, l'emploi généreux des agents et la grandeur des résultats. C'est à ce siècle que le nom arabe devra de vivre éternellement sur la terre et dans les cieux. Quelque grande que soit la part de gloire qui revient aux Abbassides et à leurs ministres, l'empressement avec lequel la race arabe répondit à leur appel malgré les antipathies politiques et religieuses, sa persistance à marcher résolument dans la voie tracée accusent de nobles instincts et des aptitudes auxquelles on était loin de s'attendre et qui méritent l'admiration de la postérité. »

(1) SÉAILLOT, *Prolégomènes d'Oloûg Beg*, p. 23.



DEUXIÈME PARTIE



La Médecine arabe en Tunisie

CHAPITRE PREMIER

Conquête arabe de la Tunisie. — Les premiers médecins tunisiens

La Tunisie était autrefois le pays de la puissante Carthage. Après les guerres puniques, elle devint province romaine sous le nom d' « Africa ». Elle resta sous la domination de Rome durant trois siècles environ. Les Vandales, venus d'Espagne, s'en emparèrent vers l'an 430 ap. J.-C., mais ne l'occupèrent qu'un siècle. En effet, en l'an 534 ap. J.-C., les Byzantins la conquièrent et la gardèrent jusqu'en l'an 647 ap. J.-C.

A cette date, les Arabes, ralliés à la religion que Mohammed proclama vers l'an 622 ap. J.-C., s'étaient emparés en quelques années de l'Asie Mineure, de la Perse, de l'Egypte, et s'étaient élancés à la conquête de l'Afrique du Nord. Sous la conduite de Abdallah Ibn Abi Sarh, envoyé par le khalife Otsman avec une armée de 20.000 cavaliers et fantassins, les Arabes envahirent la Tripolitaine et la Tunisie. Ils se retirèrent cependant après la victoire pour revenir ensuite en l'an 669 ap. J.-C. Cette fois la conquête, dirigée par Okba Ibn Nafa, fut définitive. La Tunisie fut appelée « Ifrikia ». Okba l'organisa sagement et y fonda une grande ville, Kairouan, devenue capitale de la province.

Les khalifes de Bagdad envoyèrent, après la mort de Okba, des gouverneurs qui commandèrent successivement l'Ifrikia. En l'an 800 ap. J.-C., Haroun Ar-Rachid y nomma Ibrahim Ibn Aghlab; celui-ci administra le pays avec un tel succès qu'il en obtint le commandement héréditaire pour ses descendants, sous la suze-

raineté des khalifes. Ainsi fut fondée la première dynastie tunisienne, celle des Aghlabites.

Les successeurs d'Ibrahim continuèrent son œuvre, agrandirent leur patrimoine par la conquête de la Sicile et firent de Kairouan une capitale très célèbre à cette époque.

Ce qu'était la médecine durant la conquête et l'organisation de l'Ifrikia, il est impossible de le dire à l'heure actuelle. Les médecins arabes ont été de tous temps négligés par les historiens qui consacraient leurs chroniques aux princes, aux « cadis » ou juges et aux hommes de très grande piété. Ces historiens ne parlent qu'incidemment des médecins, tel le grand chroniqueur de Kairouan : Ibn Addabagh. Dans son livre intitulé : « Maalem Al Yman », qui est une biographie des hommes illustres de Kairouan, commentée et augmentée par Ibn Naji, on ne trouve pas une seule notice consacrée à un médecin du premier foyer de la médecine en Tunisie. Nous avons compulsé sans résultat l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris, n° 2134. Dans différentes chroniques, l'auteur jette négligemment le nom de tel médecin auquel le personnage célèbre a eu recours. Ainsi, à propos de la mort du cadi Ibn Ziad qui vivait au huitième siècle ap. J.-C., l'historien nomme un certain Youhana, médecin à Kairouan. Plus loin, il parle d'un autre praticien : Ibn Ahine, qui fut consulté par un notable de la ville : Ahmed Ibn Aoanah, pour une ophtalmie grave. Pas un médecin de Kairouan n'a semblé digne à Ibn Addabagh d'une chronique spéciale.

Les institutions médicales sont de même passées sous silence. L'auteur nous parle cependant de certains établissements appelés « demnas » et qui paraissent avoir été des léproseries. Il cite la « demna » de Sousse et celle de Kairouan parce qu'elles ont été visitées par des personnages charitables. Il dit même que les princes Aghlabites avaient l'habitude d'aller, la nuit du quinze Châban et celle du quinze Ramadan, d'abord à la grande mosquée de Kairouan, ensuite à la « demna » pour voir les malades qui y étaient en traitement. Tels sont les exemples des notions historiques qu'on peut tirer de « Maalem Al Yman ».

C'est au grand historien de la médecine, Ibn Abi Oussaybyâ,

que les premiers médecins tunisiens doivent leur place dans l'histoire.

Le premier médecin mentionné dans « Ouïoun Al Anba » est Ishaq Ibn Imran qui vint à Kairouan, appelé par le dernier Aglabite : Ziadet Allah III, dit le Parricide. Ce prince, en effet, monta sur le trône après avoir fait assassiner son père par ses eunuques et fait crucifier ces eunuques aussitôt après. Il déporta aussi une trentaine de ses parents qui ne tardèrent pas à être mis à mort dans leur exil. Tel est le personnage qui fit venir de Bagdad le premier médecin arabe ayant fait école en Tunisie.



CHAPITRE II

Le Neuvième Siècle

ISHAQ IBN IMRAN

Ishaq était un savant et un médecin renommé ; de religion musulmane, originaire de Bagdad où il fit ses études, il était déjà célèbre lorsque Ziadet Allah l'appela à Kairouan sous trois conditions. La première était de lui assurer les moyens matériels de son voyage en Tunisie ; la deuxième consistait à lui faire remettre une somme de mille pièces d'or pour ses dépenses ; la troisième, la plus importante, était un engagement autographe laissant à Ishaq son entière liberté. Cet autographe disait textuellement : « Quand Ishaq voudra retourner dans son pays, il sera entièrement libre et s'en ira en toute sécurité ». Le prince devait, malheureusement pour le savant, oublier cette dernière clause.

Ishaq arriva ; avec lui, la médecine et la philosophie entrèrent en Tunisie, car, comme la plupart des grands médecins arabes de cette époque, il était aussi encyclopédiste. Il vécut à Kairouan comme médecin de la cour. Ses fonctions consistaient essentiellement à surveiller les repas du prince, à approuver l'usage de certains aliments et à interdire celui de certains autres.

Mais un beau jour il vint à la cour un jeune israélite andalous dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom et qui se dit médecin. Il ne tarda pas à devenir le favori du prince et déclara la guerre au vieux savant. Quand celui-ci défendait à

Ziadet Allah un mets, l'israélite l'autorisait à en prendre et inversement.

Ishaq, justement froissé, voulut rentrer dans son pays, mais Ziadet Allah s'y opposa malgré sa promesse écrite.

Un soir, au diner, on présenta à l'émir du lait caillé et il voulut en manger : « Cela te fera du mal », lui dit Ishaq.

— « Tu peux en prendre sans crainte », dit au contraire l'israélite.

Ziadet Allah en mangea, mais quelques heures après il fut pris d'une indisposition très grave ; il eut un accès d'asthme qui faillit l'emporter. On alla en toute hâte réveiller Ishaq et on lui demanda de venir sur-le-champ soigner le prince.

« Je lui ai interdit le lait caillé, dit-il, et il n'a pas voulu m'écouter. Je ne connais aucun remède à son mal. »

On lui offrit cinq cents pièces d'or pour se déranger, mais il refusa obstinément ; on alla jusqu'à lui en offrir mille qu'il finit par accepter et il se rendit auprès de l'émir. Il lui ordonna de la glace, puis il le fit vomir et le lait caillé sortit en petits morceaux.

Ishaq dit à Ziadet Allah : « Si quelques-unes de ces parcelles étaient entrées dans tes bronches avant que je ne t'ai traité, tu serais mort à coup sûr. »

Au lieu de se montrer reconnaissant envers son médecin, le despote conçut, au contraire, une haine implacable contre lui, surtout à cause de son refus d'accourir le soigner. Comme première manifestation de cette haine, Ziadet Allah cessa de faire servir la pension d'Ishaq.

Pour vivre, le médecin ouvrit dans la ville un cabinet de consultations où les malades affluèrent. Le prince, furieux de ce succès, ordonna d'emprisonner le praticien. Mais les clients devinrent plus nombreux et allèrent consulter Ishaq jusque dans sa prison.

Ziadet Allah, exaspéré, décida la mort du médecin. Une nuit, il le fit venir devant lui et l'accabla de sarcasmes. Ishaq, ne doutant plus du sort qui lui était réservé, ne garda aucune mesure à l'égard du tyran. En effet, celui-ci ordonna, comme

exécution raffinée, d'ouvrir les veines des bras d'Ishaq. Durant son agonie, le médecin disait au despote — tel Pétrone invectivant Néron avant de perdre les dernières gouttes de son sang généreux : — « Par Dieu, tu prétends être le plus grand seigneur des Arabes, mais tu vaux moins que le dernier d'entre eux. D'ailleurs, je t'ai donné depuis quelque temps un poison qui bientôt te fera perdre la raison ! (1) »

Ziadet Allah poussa la cruauté jusqu'à faire mettre en croix le corps d'Ishaq qui resta si longtemps crucifié, dit l'historien, qu'un oiseau de proie y fit son nid. Telle fut la fin d'Ishaq, « le médecin célèbre par ses connaissances dans la composition des médicaments, la précision et la sûreté de ses diagnostics. »

Voici la liste des ouvrages écrits par Ishaq :

1. Traité des médicaments simples.
2. Opuscule à son ami le médecin Saïd Ibn Toufil sur les médicaments curatifs rares.
3. Livre du divertissement de l'âme.
4. Traité sur la mélancolie.
5. Opuscule à son ami Al Abbas, intendant du prince Aghlabite Ibrahim, sur les coliques, leurs causes et leurs traitements.
6. Traité de la saignée.
7. Traité du pouls.
8. Etude sur l'urine, d'après Hippocrate et Galien.
9. Etude sur le vin, d'après Hippocrate et Galien.
10. Etude sur la blancheur du pus, les dépôts de l'urine et du sperme.

Quelques-uns de ces ouvrages furent dédiés à Ziadet Allah, d'après Wustefeld.

Ishaq est souvent cité par les auteurs qui viennent après lui, ce qui prouve sa grande autorité. Dans le grand *Traité des simples*, Ibn Albaïtar le cite plus de 150 fois, dont une à pro-

(1) La fin de Ziadet Allah fut encore plus lamentable. En 909 après J.-C. il fut chassé de son royaume par Obeïd Allah, surnommé le « Mahdi », fondateur de la deuxième dynastie tunisienne : celle des Fatimites. Ziadet Allah s'enfuit en Egypte, puis à Jérusalem où il mourut dans la misère.

pos du schœnanthe, plante récoltée à Gafsa. Ishaq s'était donc occupé de la flore tunisienne.

Sauf le *Traité de la mélancolie*, dont la Bibliothèque de Munich possède l'unique exemplaire connu, aucun autre livre d'Ishaq ne nous est parvenu. Nous avons eu l'heureuse fortune de compiler ce traité lors de notre séjour à Paris (1) ; à notre connaissance, il n'a été publié en français aucune étude sur cet ouvrage ; nous allons en donner une analyse, nous proposant d'en publier ailleurs une traduction complète.

Le manuscrit porte le n° 803 du catalogue des livres arabes de Munich, par Aumer. C'est un recueil de 282 pages, sur beau papier, copié d'une même écriture du type syrien ; il contient trois ouvrages distincts : le premier est un livre sur « La pituite », par le médecin Costa Ibn Louca, en 180 pages ; le deuxième est le « Traité de la mélancolie » qui nous occupe et qui compte 78 pages : le troisième est le « Livre des nouveau-nés » par Honeïn Ibn Ishaq.

Le copiste a écrit sur la dernière page du recueil : « A cet endroit s'arrête la copie écrite de la main de Abi Zaïd Ibn Oualersan qui nous apprend que sa copie a été reproduite d'après l'original, écrit sur papier, par Honeïn Ibn Ishaq lui-même (2). Louange à Dieu, Maître du monde ». Et plus bas il ajoute : « Nous avons achevé la copie de ce recueil médical le 4 janvier 1757. Nous l'avons revue et confrontée minutieusement au Monastère de Saint-Jean ech Chaïer (province de Kesrouan, Syrie) ainsi nommé en souvenir de saint Jean es-Sabegh es-Saïgh. — Copié par le Fils Bien-Aimé, l'Abbé Ibrahim le médecin, surnommé « le Teinturier » (3).

(1) Nous exprimons notre vive reconnaissance à M. Demonbynes, secrétaire de l'Ecole des langues orientales vivantes de Paris, qui a bien voulu demander pour nous communication de ce manuscrit à la Bibliothèque de Munich.

(2) Il s'agit du troisième ouvrage sur les nouveau-nés.

(3) En arabe Essabagh. Des membres de cette famille vivent encore au mont Liban.

ANALYSE DU « TRAITÉ SUR LA MÉLANCOLIE »

« Voici un livre bref, composé par le médecin Ishaq Ibn Imran, sur l'affection connue sous le nom de « mélancolie » et qui est la maladie de l'esprit engendrée par l'atrabile ; c'est un aide-mémoire pour lui-même contre l'oubli qui pourrait l'atteindre, surtout quand il approchera de la vieillesse, que Platon surnommait « la Mère de l'Oubli ». Il l'écrit aussi pour rendre service à ceux qui le liront parmi les amis de la médecine et les fils de la Sagesse. »

« Ishaq Ibn Imran a dit : Je n'ai pas lu chez les Anciens un seul livre sur la mélancolie qui soit satisfaisant, ni un écrit définitif sur cette maladie, sauf celui de l'un d'eux, appelé Rufus Al Afsici (d'Ephèse). Cet homme a écrit sur la mélancolie un livre en deux parties, dans lequel il a concentré toute son intelligence. Il a excellé dans ses recherches sur cette affection, sur ses symptômes et sur son traitement ; mais il a limité son étude à une espèce unique : la forme hypocondriaque, et n'a rien dit de ses autres formes. Il mérite cependant des félicitations et des éloges pour le livre qu'il a écrit. En effet, quiconque apporte la moindre parcelle de vérité, utile à tous, est louable au même titre que celui qui l'a apportée pour toujours et atteint le but, même s'il n'est pas arrivé à la perfection désirée.

» Puisqu'il en était ainsi de cette maladie, puisque les auteurs anciens n'en avaient pas parlé, surtout Galien qui ne lui consacra pas un livre spécial et n'en parla que çà et là dans son œuvre, nous avons jugé nécessaire d'écrire ce livre sur la mélancolie, ses formes et son traitement. Nous l'écrirons en langage scientifique, concis, exempt de longueurs, car il est fait pour nous-même et pour ceux qui s'attachent à la science, s'éclairent de son flambeau et se revêtent de sa parure. Que Dieu me garde de l'erreur et m'aide à atteindre le but : il n'est pas de meilleur protecteur.

» Le mot « mélancolie » ne donne pas en réalité la signification exacte de cette maladie ; il désigne sa cause prochaine, qui

est la bile noire. Mais cette affection se reconnaît par la description suivante : C'est une maladie qui atteint le corps et dont les symptômes et les méfaits apparaissent dans l'esprit. La forme appelée « hypocondrie » a pour origine la bouche de l'estomac ; les autres formes prennent naissance dans le cerveau lui-même. Dans l'esprit, ses symptômes sont la peur et la tristesse, qui sont les pires et les plus malheureux accidents de l'esprit. La tristesse est l'état de l'individu qui a perdu un objet ou un être cher, quel qu'il soit ; la peur est l'état de celui qui craint un malheur quelconque. »

Ishaq dit ensuite qu'il faut examiner la mélancolie par l'analyse en quatre points qu'on doit appliquer à l'étude de chaque maladie ; ces quatre points sont : le siège, la nature ou la définition, la modalité, l'étiologie.

Siège. — « Lorsque la mélancolie se déclare, tout le monde la reconnaît à l'affliction et la peur qui atteignent ses victimes.

Nature. — » Quant à sa nature, ce sont des idées tristes, engendrées par l'atrabile et apparaissant dans l'esprit à l'occasion d'une cause donnée ; le malade croit que ces idées sont vraies, alors qu'elles n'ont aucune base réelle ; c'est pour moi la définition la plus rationnelle de cette forme de la mélancolie. On peut dire aussi d'une manière générale : la mélancolie est une maladie de l'esprit qui crée en lui la frayeur et l'affliction ; telle est la définition exacte de cette affection.

Modalité. — » La modalité provient de la vapeur de l'atrabile qui monte au cerveau, atteint le siège de l'esprit, obscurcit sa lumière, le trouble, le corrompt jusqu'à ce qu'il perde le discernement, y fait naître des idées fausses et mauvaises, crée dans le cœur des tristesses et des craintes terrifiantes. La répercussion sur le corps — intimement lié à l'esprit — consiste en une perturbation générale, par suite de l'insomnie, de l'amaigrissement, de la tristesse et de l'affaiblissement des organes dans leur fonction habituelle.

Étiologie. — » Les causes de la mélancolie sont nombreuses : en premier lieu, le tempérament congénital peut être altéré du fait du sperme (procréateur) ou du fait de l'état de la matrice

(maternelle) elle-même ; ce tempérament primitif sera alors prêt à contracter cette maladie qui aura pour origine : soit l'organisme entier, soit uniquement le cerveau.

» Après la naissance, les causes provocatrices, d'origine physique ou morale, sont multiples. Les plus importantes sont : l'excès des aliments et des boissons, le manque de propreté et de soins de toutes sortes, la mauvaise ordination des six éléments primordiaux : mouvement et repos ; sommeil et veille ; usage et non usage de ce qui vide le corps (vomitifs, purgatifs, etc.) ; aliments et boissons ; air respiré ; émotions de l'âme. Ces six éléments sont l'essence même de toute vie humaine ; c'est en eux que réside la santé et la maladie : quand l'équilibre de l'un d'eux est rompu, c'est une des plus grandes causes qui engendrent la mélancolie. »

L'auteur étudie longuement chacune de ces catégories ; il commence par les aliments de toutes espèces et leur donne une grande importance étiologique. Dans cette étude sur l'alimentation en général, il parle des aliments d'abord, puis de l'air atmosphérique et des climats ; il continue par la non-observance des habitudes hygiéniques imposées au corps, comme : la saignée, les scarifications, la transpiration dans les bains, l'exercice physique, l'usage des purgatifs et des vomitifs. Il s'étend ensuite sur l'usage du vin noir (rouge) et parle en détail des méfaits de cette boisson sur le corps, et surtout sur l'esprit de ceux qui en abusent. Après avoir épuisé l'étude des causes physiques, Ishaq dit :

« Ce qu'il y a de plus curieux dans cette maladie, c'est qu'elle peut se produire par des causes opposées. En effet, je l'ai observée maintes fois chez les ascètes qui n'abusent ni des aliments ni du vin, qui jeûnent le jour et prient la nuit ! Le grand bien être, le repos et le sommeil trop prolongés favorisent la production de la mélancolie, de même elle peut être engendrée par les mouvements physiques excessifs et répétés qui consomment les forces du corps et le remplissent d'humeurs. Telles sont les causes de la mélancolie qui ont pour origine le corps ; il nous reste à parler de celles qui proviennent des états fortuits de l'âme, de ses souffrances et de ses passions.

» L'âme se trouve à tout instant dans des états fortuits, comme ceux de la colère, de la joie, de la fureur, de la frayeur, de la timidité, de la stupéfaction ; ce sont les états fortuits de l'Esprit vital ; ceux de l'Esprit raisonnable sont : la pensée absorbante, l'exercice excessif de la mémoire, l'étude trop prolongée, la recherche et la translation et l'examen du sens des choses, les hypothèses, le soupçon, l'imagination, le jugement. Chacun de ces états peut engendrer la mélancolie quand l'âme s'y absorbe pendant une trop longue durée.

» Nous rencontrons, en effet, parmi les ascètes et les hommes de grande piété un certain nombre atteints de mélancolie : leur maladie a pour cause soit leur crainte de Dieu et la frayeur de ses châtiments, soit leur amour pour lui ; leur âme n'a plus d'occupations, ni de passions, ni de pensées en dehors de l'observance de ses arrêts — qu'il soit exalté ! Ils deviennent, comme les amoureux violemment épris, agités et errants, jusqu'à ce que les actes de l'âme et les actions du corps se dérèglent, car l'âme et le corps sont solidaires l'un de l'autre.

» La mélancolie atteint aussi ceux qui sont trop absorbés dans l'étude des livres de la Sagesse, c'est-à-dire les livres de la médecine, de la logique, de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie. Ceux qui se plongent à l'excès dans la composition des airs et des chansons, science appelée en grec : *muaïssica*, peuvent aussi contracter cette maladie. »

L'auteur parle ensuite de ceux qui perdent un être aimé, un objet précieux qu'ils ne peuvent remplacer, une très grosse fortune, et qui pour cela deviennent des mélancoliques.

Ishaq distingue trois espèces de mélancolie : la première a pour siège la bouche de l'estomac et les hypocondres, les deux autres ont pour siège le cerveau ; parmi ces deux dernières, l'une provient du cerveau lui-même, tandis que l'autre lui arrive de tout le corps, « depuis la plante des pieds jusqu'à la tête ». Après avoir étudié en détail chacune de ces trois espèces, Ishaq passe à l'étude des symptômes communs à toutes les trois et spéciaux à chacune d'elles. Les symptômes communs sont :

« La tristesse et la désolation continuelles, la frayeur de ce

qui ne fait pas peur, la préoccupation perpétuelle sans aucune raison, le passage dans l'esprit de choses terrifiantes qui ne sont nullement réelles. En effet, les malades éprouvent des sensations complètement fausses ; certains voient devant leurs yeux des images horribles. Tel Dioclès, qui durant sa maladie voyait des nègres qui voulaient le tuer ; des musiciens qui faisaient un grand vacarme dans tous les coins de sa maison. D'autres croient n'avoir plus de tête, comme le malade que j'ai vu dernièrement à Kairouan ; je lui ai fait mettre sur la tête un casque lourd, fabriqué en plomb, et il a été alors persuadé qu'il en avait une. Rufus rapporte une observation analogue. Certains entendent le bruit de l'eau, le vacarme des tempêtes, des voix terrifiantes, et cela dure nuit et jour, alors qu'il n'en est rien. D'aucuns trouvent une odeur nauséabonde à toutes choses, car leur odorat est corrompu ; d'autres perdent complètement le sens du goût, même pour les meilleurs aliments. Certains croient que leur corps est devenu plus gros qu'il n'est ou qu'il est en poterie, comme prétendait Al Fakhirani, qui était atteint de cette maladie. D'autres perdent le jugement, tel celui qui craignait de marcher sous le ciel, disant que Dieu qui le supporte finira par se fatiguer et le laissera tomber sur les êtres, qui périront tous. Les exemples sont innombrables, on pourrait en citer indéfiniment... Un trait commun à tous, c'est leur avidité de consultations médicales. Parmi toutes les créatures de Dieu, les mélancoliques sont ceux qui assaillent le plus le médecin ; ils viennent lui soumettre humblement leur personne et lui offrir leurs biens les plus précieux. Mais à peine leur a-t-il ordonné un traitement, qu'ils l'abandonnent et n'en font aucun cas... Quant à leur état physique, on observe chez eux de l'insomnie et de l'amaigrissement. Tels sont les symptômes généraux qu'on remarque chez les mélancoliques de n'importe quelle espèce. »

Ishaq étudie ensuite les symptômes particuliers à chacune d'elles.

Pour la forme qui siège dans le cerveau même, il cite l'insomnie, les maux de tête, le très vif éclat des yeux, l'agitation excessive

et intermittente des paupières, les violents accès de joie, un appétit démesuré ou, au contraire, l'impossibilité d'avaler n'importe quel aliment; ce dernier cas est d'une gravité exceptionnelle.

La forme hypocondriaque se caractérise par des langueurs d'estomac, des lourdeurs de tête. Certains malades sont plongés dans la tristesse; ils aiment la solitude et l'obscurité. D'autres, au contraire, recherchent les promenades à cheval, le repos dans les jardins, les séances du conteur public, la conversation avec les gens; mais s'ils se trouvent un moment isolé, ils tombent dans une grande désolation, qu'ils ne peuvent surmonter. Certains dorment tout le temps; d'autres sont pris fréquemment de fou rire; il y en a qui pleurent parfois d'une manière excessive.

Ishaq termine la description de la mélancolie par une étude de ses complications. Il dit avoir vu des mélancoliques devenir épileptiques et inversement. Il cite aussi des observations de lépreux ayant contracté la mélancolie. Aucun de ces malades n'a guéri.

« Puisque je parle de l'épilepsie, dit Ishaq, je donnerai sa définition et ses formes. L'épilepsie est engendrée par une humeur interruptrice qui obstrue incomplètement les ventricules du cerveau; l'esprit ne se rend plus compte de ses actes jusqu'à la fin de l'accès, c'est-à-dire jusqu'à ce que la nature ait digéré cette humeur. C'est pour cette raison que les Anciens appelaient l'épilepsie : la petite paralysie, car la paralysie est l'obstruction complète du cerveau.

» Les symptômes de l'épilepsie sont : la perte de la sensibilité, l'abolition des mouvements volontaires, la disparition de l'esprit et la corruption de ses trois forces directrices. Mais le malheur le plus grave est que cet état se complique de dissolution de l'Esprit animal; il en résulte des convulsions, la perte involontaire du sperme, des matières fécales et de l'urine.

» Les Anciens appelaient cette maladie : « le mal divin », car ils disaient que Dieu en affligait la créature qui l'a irrité; le peuple l'appelait : le « mal secret », à cause de son origine ignorée, et prétendait qu'elle était produite par les génies. Les

médecins l'appellent : le « haut mal », ou encore : « le mal qui jette par terre » et enfin : « la maladie démoniaque ».

Ici s'arrête la première partie de l'ouvrage ayant trait à la description de la mélancolie et qui occupe les 24 premières pages du manuscrit de Munich.

La seconde partie, qui se rapporte au traitement de cette maladie, en compte 36.

Traitement. — C'est d'abord un traitement moral que préconise Ishaq. Il faut débarrasser le malade de ses mauvaises idées par tous les moyens, même par le vin, si le médecin le juge utile. En étudiant plus loin la thérapeutique en détail, l'auteur arrive à l'emploi du vin et dit : « On pourra nous objecter que le vin est néfaste pour l'esprit et même que son usage engendre parfois la mélancolie. Rien n'est plus vrai, mais nous ordonnons le vin un jour sur deux et durant trois septénaires seulement. Nous devons ajouter qu'il faut en donner une grande quantité, car les petites doses sont nuisibles et sans effet, tandis que les fortes doses terrassent le mal et lubrifient le corps. »

Ishaq insiste ensuite sur la surveillance du malade quant à ses forces, son sommeil, sa fonction biliaire. Il reprend et étudie un à un ce qu'il appelait les six éléments primordiaux de la vie : mouvement et repos ; sommeil et veille ; usage et non usage de ce qui débarrasse le corps ; aliments et boissons ; air respiré ; émotions de l'âme. Après avoir indiqué comment il fallait tenir l'équilibre entre ces six éléments, Ishaq fait intervenir alors les remèdes. C'est l'ancienne médication végétale qui est la base des formules multiples qu'il donne, d'après ses prédécesseurs et sa pratique journalière.

Voici une des compositions d'Ishaq, souveraine contre l'excès de bile : « Je n'en ai jamais trouvé de comparable comme douceur et efficacité », dit-il.

Fumeterre	} à 20 dirhams (1)
Myrobolan indien	
Grains d'épithyme	

(1) Voir plus loin, aux formules d'Almed Ibn Aljazzar,

Moudre et tamiser, mélanger avec trois onces d'une des huiles de glaucium phœniceum. d'amandes douces, de graines de courges douces ou de violettes. Ajouter une quantité égale de sirop de myrte ou de rob de violettes. Faire des pastilles de sept dirhams chacune. Donner le matin à jeun, dans de l'eau tiède. Il faut en prescrire une tous les deux, trois ou quatre jours, selon les indications de chaque cas. Chez les personnes aux organismes rudes, comme les ouvriers et les paysans, donner la pastille dans une infusion de scammonée. Dans tous les cas, le malade peut prendre de quinze à vingt pastilles mais ne doit jamais dépasser trente en une cure.

L'ouvrage d'Ishaq se termine par un formulaire à part en 18 pages ; il contient, entre autres recettes, les fameux électuaires dont le plus simple se compose de quinze ingrédients différents. Ishaq en donne la composition exacte, la manière de les préparer, les modes d'emploi et l'usage, non sans critiques personnelles et corrections motivées. Les principaux électuaires cités sont ceux de Galien, de Théodorus, de Honeïn Ibn Ishaq, etc. Les dernières pages du formulaire sont consacrées aux soporifiques solides et liquides, à base d'opium et de grains de pavot.



CHAPITRE III

Le Dixième Siècle

Si le dixième siècle fut l'âge d'or de la médecine en Tunisie, il ne fut pas moins fécond dans le reste de l'Islam. Il eut l'honneur de produire dans notre pays deux savants dont les œuvres devinrent un moment classiques, même en Europe; ce sont : Ishaq Al Israïly et Ahmed Ibn Aljazzar. Hors de la Tunisie, ce fut le siècle de : Arrazi (Razès) en Perse, de Ali Ibn Al Abbas dans l'Irak et d'Aboulkacem Azzahraoui (Albucasis) en Andalousie.

Les livres de médecine les plus célèbres de Arrazi sont le « Haouy » ou le « Continent », traité en 22 livres : le « Mansoury », traité en 10 livres, et surtout le « Traité de la variole et de la rougeole ». Le premier fut traduit en latin, au treizième siècle, par Farraguth et a été plusieurs fois réimprimé. Il en fut de même du « Mansoury », traduit au douzième siècle par Gérard de Crémone, à Tolède. Le « Traité de la variole » a été traduit de bonne heure aussi sous le titre de « Pestilentia ».

Le chef-d'œuvre d'Ali Ibn Al Abbas est, sans contredit, le « Maliki »; il fut traduit dès le onzième siècle par Constantin l'Africain, qui se l'était d'ailleurs approprié, comme nous le verrons plus tard.

Faut-il parler d'Aboulkacem (de Cordoue), la plus grande autorité chirurgicale invoquée au moyen âge? On sait que cette époque fut dominée par une sorte de triumvirat scientifique, composé d'Hippocrate, de Galien et d'Aboulkacem.

L'œuvre la plus remarquable et la plus célèbre du maître

andalous est son « Traité de chirurgie ». C'est non seulement le premier livre consacré tout entier à cette branche de l'art, désormais séparée de la médecine, mais encore et surtout c'est le premier ouvrage où l'on trouve des figures intercalées dans le texte et on en compte plus de 200.

Ce traité fut traduit, au douzième siècle, par Gérard de Crémone.

Mais l'histoire de ces savants ne nous appartient pas et nous allons nous occuper des auteurs tunisiens. Faisons cependant observer dès maintenant que l'influence d'Al Israïly et d'Ibn Aljazzar s'exercera en Europe, bien plus tôt que celles d'Arrazi et d'Aboulkacem.

ISHAQ AL ISRAÏLY

C'était un savant médecin, un homme de grande éloquence et de noble caractère; ses écrits furent des plus appréciés. Comme son surnom l'indique, il était israélite.

Il naquit en Egypte vers le milieu du dixième siècle et fit ses études au Caire. Il se spécialisa dans l'oculistique et acquit une grande réputation dans cette branche de la médecine. Le prince Ziadet Allah III, dont nous avons parlé plus haut, lui proposa de venir près de lui à Kairouan. Al Israïly accepta, reçut cinquante pièces d'or pour son voyage et se rendit en Tunisie.

Son élève, Ahmed Ibn Aljazzar, dont nous parlerons après lui, nous a conservé la relation de son arrivée à la cour de Ziadet Allah III; l'anecdote est rapportée dans l'« Histoire du gouvernement » (contemporain, c'est-à-dire le gouvernement d'Obeïd Allah Al Mahdi, le premier fatimite tunisien).

« Dès mon arrivée à Kairouan, dit Al Israïly, je fus introduit auprès de Ziadet Allah; je le saluai avec tout le respect et la soumission qu'on doit avoir pour les princes; mais je remarquai que son entourage n'était pas digne et que lui-même paraissait aimer surtout les plaisanteries et les mots qui font rire, fussent-ils de mauvais goût.

» Il y avait parmi les assistants, Ibn Khobeïch, surnommé le Grec, qui m'interpella ainsi :

« Tu dis que les sucres purgent? »

— « Oui », répondis-je.

— « Tu dis que les sels purgent? »

— « Oui. »

— « Alors les sucres sont les sels et les sels sont les sucres? »

— « Non, repris-je, les sucres purgent d'une façon très douce (laxatifs), tandis que les sels purgent d'une façon violente (purgatifs). »

Il ne voulut rien entendre et persista dans ses prétentions, en devenant presque arrogant ; Ziadet Allah attendait l'occasion de rire de l'un de nous. Je dis à Ibn Khobeïch :

— « Es-tu vivant ? »

— « Oui », affirma-t-il.

— « Le chien est-il vivant ? »

— « Oui »

— « Donc tu es le chien et le chien est toi. »

— « Le prince rit aux éclats pendant un bon moment. Je finis de me convaincre qu'il ne cherchait que l'occasion de se distraire et non de s'instruire. »

A Kairouan, Al Israilly trouva le grand médecin dont nous venons de parler : Ishaq Ibn Imran, dans la plénitude de sa renommée. Al Israilly devint un de ses meilleurs disciples, ne le quittant pas un instant, dit Ibn Abi Oussaybyâ.

Il vécut très longtemps et dépassa même l'âge de cent ans, d'après l'historien de la médecine. Il ne contracta jamais mariage et se consacra entièrement aux études. On lui dit un jour : « Ne serais-tu pas heureux si tu avais un fils pour perpétuer ton nom ? »

« Si mon « Traité des fièvres » survit, répondit-il, ce sera suffisant. »

On lui prête aussi cette autre réponse : « Je laisse quatre ouvrages qui perpétueront mon nom mieux que des enfants : ce sont : mon traité des fièvres, mon livre sur les aliments, mon traité des urines, mon traité de philosophie. »

En dehors de ses connaissances médicales très étendues, Al Israïly était un littérateur et un logicien de grande valeur ; c'est ce qui a donné à ses ouvrages une vogue universelle.

A la chute de Ziadet Allah, il passa au service de la nouvelle dynastie fatimite et vécut auprès de deux de ses membres : Obeïd Allah Al Mahdi et Al Mansour.

De même que nous ne savons pas la date exacte de sa naissance, celle de sa mort est controversée. Ibn Abi Oussaybyâ dit qu'il est mort vers 320 de l'hégire (932 ap. J.-C.) Cependant sa présence auprès d'Al Mansour est rapportée par plusieurs historiens dignes de foi.

Voici le récit d'Ibn Khallican qui en est la preuve :

« Al Mansour, après avoir été assailli par une pluie violente et un vent froid, se rendit à Mansouria où il mourut en 341 de l'hégire (953 ap. J.-C.) Voici comment : En entrant dans la ville, des frissons le prirent et il voulut aller au bain. *Ishaq Al Israïly* le lui défendit, mais le sultan n'en fit rien. De l'insomnie survint, et Al Mansour demanda un médecin de suite. On lui amena le premier praticien qu'on rencontra, un jeune homme qui s'appelait Ibrahim ; il lui administra des narcotiques et le sultan s'assoupit. Al Israïly apprit la nouvelle et accourut auprès du malade. Mais on ne le laissa pas entrer, lui objectant que le sultan dormait.

« Si ce sommeil est l'effet des médicaments, ce sommeil est mortel », déclara-t-il.

En effet, Al Mansour succomba et on voulut mettre à mort le jeune Ibrahim.

« Il n'y a pas de sa faute, dit Al Israïly : il a fait ce que prescrivent les médecins, mais vous ne l'avez pas renseigné sur la nature de la maladie. »

Cette anecdote prouve que Al Israïly a vécu au delà de 953 ap. J.-C., ce qui concorde d'ailleurs avec sa longévité, dont parle Ibn Abi Oussaybyâ lui-même.

Voici la liste des ouvrages écrits par Al Israïly :

1. Traité des fièvres.
2. Traité des urines.

3. Traité des médicaments simples.
4. Traité du poulx.
5. Traité de la thériaque.
6. Livre des définitions et des prescriptions.
7. Livre des aliments.
8. Introduction à la médecine.
9. Introduction à la logique.
10. Traité de l'hydropisie.
11. Traité des éléments.
12. Jardin de la philosophie, où se trouvent aussi traitées des questions de théologie.
13. Traité de philosophie.

Le « Traité des fièvres » a eu une très grande vogue ; voici l'opinion écrite de Ali Ibn Radhouan, le célèbre médecin égyptien du onzième siècle, rapportée par Ibn Abi Oussaybyâ : « Je déclare, moi Ali Ibn Radhouan, le médecin, que ce livre est très utile et que c'est l'œuvre d'un homme d'un rare mérite. J'ai mis en pratique la plus grande partie des choses prescrites dans cet ouvrage et je n'ai rien trouvé à y ajouter. »

Le texte arabe existe à Constantinople, d'après Haji Khalfat. On le trouve à Leyde : série arabe, III, 231, n° 1305, Mn 368 et 838.

Il a été traduit en latin, ainsi que le « Traité des urines », par Constantin l'Africain dont nous parlerons plus loin.

Enfin Wustenfeld dit qu'il a été traduit aussi en latin dans un ouvrage complet sur les fièvres et qui réunit tous les livres écrits sur ce sujet par les médecins célèbres grecs, latins et arabes. Cette traduction a été faite à Venise en 1594 ap. J.-C. (1).

Le texte arabe du livre de l'urine est à Oxford ; il est aussi au Vatican sous le n° 310 en arabe et n° 369 en hébreu.

Le livre des aliments, le traité de l'urine, le traité des fièvres, celui des éléments et le livre de l'hydropisie se trouvent à Paris, à la Bibliothèque Nationale, en traduction hébraïque.

(1) WUSTENFELD, Histoire des médecins et naturalistes arabes. Göttingue, 1840, p. 52.

Mais les œuvres du médecin tunisien ont été surtout classiques, grâce à la grande traduction latine qui en a été faite au seizième siècle; M. Daremberg cite l'édition d'Andréas Torinus, de Lyon, en 1513 ap. J.-C., qui porte ce titre : « Opera omnia Isaac, Israelitæ Salomonis Arabiæ regis filii adoptivi ». Voici les ouvrages qu'elle comprend :

Liber de definitionibus.

Liber de elementis.

Liber de diatarum universalium.

Liber de diatarum particularium.

Liber de urinis.

Liber de febribus.

Lors de notre voyage en Espagne, en 1907, nous avons eu la bonne fortune de trouver le texte arabe du « Livre des aliments », dans les manuscrits de la Bibliothèque de Madrid, sous le n° 5086. C'est un fort volume de 470 pages, en très bon état et lisiblement écrit. Nous sommes heureux de pouvoir en donner la table des matières et un chapitre comme spécimen de l'œuvre d'Al Israïly. Nous croyons qu'il n'a été publié en français aucune étude sur ce traité. Nous traduisons textuellement :

« Ce livre contient tout ce qui a été dit sur les caractères des aliments, leurs forces et leurs utilités. Il a été composé par un homme de grande valeur, nommé Ishaq Ibn Soleïman Al Israïly. »

L'auteur a dit :

« J'ai réuni dans ce livre tout ce qu'on a besoin de savoir sur les aliments, d'après Galien et d'autres savants. Je l'ai divisé en quatre parties :

« Dans la première, je parle de tous les aliments et de leurs forces en général ; dans les trois autres parties, je traite de chaque aliment en particulier, avec les résultats de mes expériences personnelles. J'ai divisé la première partie en plusieurs chapitres pour en faciliter l'étude aux élèves et permettre aux praticiens des recherches rapides. »

Voici le titre des chapitres de la première partie du « Livre des aliments » :

- Chapitre 1. Causes qui ont obligé les premiers médecins à parler des caractères des aliments.
- Chapitre 2. Moyens de connaître les caractères des aliments.
- Chapitre 3. Expériences sur les aliments.
- Chapitre 4. De la connaissance des céréales et des fruits; les variétés sauvages et les variétés cultivées.
- Chapitre 5. Pourquoi les fruits sont préférables et plus simples à employer que les plantes et arbres qui leur ont donné naissance.
- Chapitre 6. Des fruits à noyau, des fruits à écorce et de ceux qui n'ont ni noyau ni écorce.
- Chapitre 7. Examen des céréales. Manière de distinguer celles qui sont bonnes de celles qui sont mauvaises.
- Chapitre 8. Différence entre la partie externe des grains et la partie interne.
- Chapitre 9. Les espèces de fruits et la différence qui existe entre elles.
- Chapitre 10. Les fruits qu'on rafraîchit avec l'eau et la glace.
- Chapitre 11. Les légumes et assimilés.
- Chapitre 12. Les animaux et leurs différentes espèces. Animaux utiles et animaux nuisibles.
- Chapitre 13. Les différentes viandes d'animaux; les bonnes et les mauvaises; celles qui sont faciles à digérer et celles qui sont difficiles.
- Chapitre 14. Manière d'employer les deux catégories de viande.
- Chapitre 15. Les différentes parties du corps des animaux; celles qui sont bonnes à manger et celles qui sont mauvaises.
- Chapitre 16. Les différentes classes d'oiseaux.
- Chapitre 17. Le lait que donnent les animaux; les œufs que pondent les oiseaux.
- Chapitre 18. Les différentes espèces de poissons. Poissons de mer et poissons d'eau douce.
- Chapitre 19. Manière d'apprêter les aliments et de les transformer d'un état impropre à la consommation à un état utile et agréable.

Chapitre 20. Des moyens d'entretenir et de conserver le corps en parfaite santé.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, Al Israilly traite en particulier des céréales et des fruits; il commence par le blé, car « c'est le principe de la nourriture de nos contemporains », dit-il. Le chapitre consacré aux fruits débute par une longue étude sur la figue, « qui est le meilleur des fruits ». Viennent ensuite le raisin, la datte, etc.

Cette étude sur les fruits se continue dans la troisième partie de l'ouvrage qui comprend, en outre, les légumes et les aromates.

Enfin la quatrième partie traite des animaux qui marchent, ceux qui volent et ceux qui nagent; elle se termine par un long chapitre sur l'usage de l'eau, de la glace, des champignons, et par 12 pages sur le vin, que l'auteur a spécialement étudié.

Pour avoir une idée de ce qu'on pourrait appeler « la méthode expérimentale » de l'époque, nous avons traduit une partie du Chapitre II, intitulé: « Moyens de connaître les caractères des aliments ».

« Tous nos prédécesseurs sont unanimes à dire qu'il existe deux moyens de connaître les caractères des aliments: ce sont l'expérience et le raisonnement. En effet, personne ne conteste que l'expérience nous apprend si un aliment est facile ou difficile à digérer, agréable ou mauvais; s'il convient ou non au tempérament de celui qui le prend; si son estomac le supporte ou non; s'il est laxatif ou constipant.

» Mais l'expérience a besoin du raisonnement, sinon les analogies et les ressemblances peuvent créer des doutes et conduire à des résultats négatifs.

» Les aliments ont des influences différentes selon les organismes pour trois raisons:

» La première provient des différences qui existent entre les tempéraments des êtres; la deuxième, des différentes formes des aliments eux-mêmes et de leurs complexions; la troisième, de la façon de les prendre et de les assimiler.

» Nous remarquons, par exemple, qu'un aliment est bon pour

les uns, mauvais pour les autres, laxatif chez ceux-ci, constipant chez ceux-là, comme le lait... Certaines personnes s'habituent à manger constamment la viande de bœuf et les autres aliments difficiles à digérer, plutôt que de prendre les viandes légères comme le poulet et les bons poissons frais. D'aucuns disent que le miel est excellent : il est laxatif et fortifiant ; d'autres prétendent au contraire qu'il est mauvais ; il constipe et engendre des maladies. Les choux et les lentilles ont la même réputation chez d'autres individus.

» Pour toutes ces raisons, nous ne devons nous permettre de dire que tel aliment est bon ou mauvais pour l'estomac, laxatif ou constipant, utile ou nuisible, qu'après trois ordres de recherches :

» 1° Sur les personnes elles-mêmes qui doivent manger ces aliments, le caractère de leur organisme, sa constitution et son tempérament.

» 2° Sur les différentes classes d'aliments quant à leurs caractères et à leur constitution simple ou complexe, c'est-à-dire ceux qui ont une seule vertu et ceux qui en ont plusieurs.

» 3° Sur la transformation physiologique ultérieure de ces aliments dans les organismes.

» Quand nous aurons étudié chaque aliment avec cette méthode, nous saurons pourquoi il peut être utile pour les uns, nuisible pour les autres et comment un même aliment a des effets opposés selon les cas. »

Al Israïly poursuit cette étude curieuse et intéressante dans plus de 40 pages, avec une argumentation serrée et des preuves abondantes. Cet esprit scientifique du grand médecin, nous allons le retrouver encore plus développé chez son élève Ibn Aljazzar.

AHMED IBN ALJAZZAR

Il s'appelait de son vrai nom : Ahmed Ibn Abi Khaled et portait comme surnom : Ibn Aljazzar (fils du Boucher). Il naquit à Kairouan au commencement du dixième siècle ap. J.-C. Il

était, dit Ibn Abi Oussaybyâ, médecin. fils de médecin et son oncle Abou Bakr était aussi médecin. Il fut un des meilleurs disciples d'Ishaq Al Israili dont nous venons de parler. En dehors de ses connaissances scientifiques qui en ont fait la gloire de la médecine tunisienne, il savait tout le Coran par cœur ainsi qu'un très grand nombre de Hadits (« Propos » du Prophète). Ce fut un homme sobre et austère, il vécut plus de quatre-vingts ans. L'historien Ibn Joljol nous apprend que Ahmed avait adopté dans sa tenue et son maintien un genre spécial et admirable. Sa conduite fut digne d'éloges et personne n'eut jamais rien à lui reprocher; il n'eut de penchant marqué pour aucun plaisir et se consacra entièrement à la science. De caractère indépendant, il ne voulut jamais, comme ses prédécesseurs, être attaché à la personne des princes. Il recherchait encore moins leur société, sauf celle de son vieil ami : Abou Thalib, le fils du deuxième khalife fatimite Al Kaym, qu'il visitait régulièrement tous les vendredis après la prière de l'après-midi.

Ahmed exerça la médecine avec tact et générosité. Il avait aménagé à côté de sa porte un local où se tenait un de ses domestiques, nommé Rachiq, à qui il remettait tous les remèdes : électuaires, solutions, etc. Aux heures des consultations, le praticien examinait chaque malade qui se présentait, analysait ses urines et l'adressait à Rachiq qui lui délivrait gratuitement le médicament nécessaire. Il n'acceptait jamais d'honoraires, ce que lui permettait sa grande fortune. A ce sujet, le même Ibn Joljol rapporte l'anecdote suivante :

« Le fils du cadi de Kairouan Nôman tomba malade. Ahmed le soigna pendant longtemps, selon l'usage qui consistait à examiner chaque jour l'urine du malade, sans même lui faire une visite quotidienne. Le jeune homme guérit et le juge, reconnaissant, envoya au médecin une lettre de remerciements, accompagnée d'un riche costume et de 300 pièces d'or. Ahmed lut la lettre, y répondit sur-le-champ, mais refusa l'habit et l'argent ! »

Nous ne savons pas la date exacte de sa mort. De Slane dit qu'il décéda en 350 de l'hég. (961 ap. J.-C.), Wustenfeld en 1004

ap. J.-C. et Haji Khalfat en 400 de l'hég. (1009 ap. J.-C.). On trouva dans sa maison 24.000 pièces d'or et une bibliothèque « pesant vingt-cinq quintaux » (1).

Les ouvrages écrits par Ahmed sont nombreux, en voici la liste, d'après Ibn Abi Oussaybyà :

1. Traité des médicaments simples, appelé « Al Itimad » (l'appui du chercheur).
2. Traité des médicaments composés, appelé « Al Boughia » (le désir du savant).
3. Moyens de prolonger l'existence.
4. De l'âme, suivant l'opinion des Anciens.
5. De l'estomac, ses maladies et leurs traitements.
6. La médecine des pauvres.
7. Médicaments que l'on peut substituer les uns aux autres.
8. Traité sur les différences entre les maladies de mêmes causes et de symptômes différents.
9. Danger de saigner sans nécessité.
10. Le coryza et son traitement.
11. Du sommeil et de la veille.
12. Observations et expériences médicales.
13. De la lèpre tuberculeuse — ses causes et son traitement.
14. L'éléphantiasis — causes et traitements.
15. De la conservation de la santé.
16. Les maladies du rectum.
17. La peste en Egypte, ses causes, son traitement et sa prophylaxie.
18. Traité sur les fièvres.
19. Traité de médecine intitulé « Zad Al Mouçafir », c'est-à-dire « provision du voyageur » ou « viatique ».
20. Livre sur l'histoire (la connaissance des vérités en histoire).
21. Histoire du gouvernement (contemporain, c'est-à-dire du Mahdi et de ses successeurs).
22. De l'éducation (ou préceptes de conduite).
23. Lettres à quelques amis sur le mépris de la mort.

(1) Etrange manière d'évaluer une bibliothèque ! En retrouvera-t-on au moins quelques onces au fond des mystérieuses demeures de Kairouan.

Parmi tous ces livres, on ne retrouve aujourd'hui en texte arabe que celui « du sommeil et de la veille » qui est à Constantinople et le célèbre traité de médecine appelé « Zad Al Mouçafir ». Ce dernier ouvrage eut les honneurs de la traduction et fut même chanté par les poètes du temps. Voici, en effet, les vers adressés à la mémoire de l'auteur par Ibn Al Houceïn, surnommé Kochajim :

« O Abou Jâfar (1). vivant et mort tu as perpétué des qualités glorieuses dont le temps ne détruira jamais le souvenir. J'ai vu autour de moi une foule de savants se précipiter sur « Zad Al Mouçafir » et puiser dans cette source inépuisable. Je suis persuadé que si Youhanna était encore vivant, il n'aurait pas pu donner au livre « le complet » ce titre. Je louerai les actions d'Ahmed dont la valeur a toujours été grande chez les plus grands. »

La littérature médicale européenne n'a de données scientifiques et définitives sur « Zad Al Mouçafir » que depuis 1831. A cette date, le docteur Ch. Daremberg, bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, publia un volumineux mémoire sur ce sujet dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (2). En voici le titre : « Recherches sur un ouvrage qui a pour titre : « Zad Al Mouçafir » en arabe. — Ephodes en grec — Viaticum en latin — et qui est attribué dans les textes arabe et grec à Abou Jâfar et dans le texte latin à Constantin ». Ce dernier est Constantin l'Africain dont nous avons parlé à propos du « Traité des fièvres » d'Al Isrâïly. Nous nous occupons de lui après notre auteur présent et reviendrons sur l'étude de Daremberg. Outre la traduction latine non avouée de Constantin, « Zad Al Mouçafir » a été traduit en hébreu sous le titre de « Zedat ha-derachim » et en grec sous celui de « Ephodes ».

On connaît quatre manuscrits en texte hébreu : le premier est à Oxford à la Bibliothèque Bodléienne, n° 413 ; le deuxième est celui de Rossi que possède aujourd'hui la Bibliothèque de Parme, n° 154, il a été copié en 1461 ; le troisième est un

(1) Equivalent d'Ahmed.

(2) Voir année 1831, t. 2, p. 490.

abrégé, dans la même Bibliothèque ; enfin le quatrième est celui de la Bibliothèque de Turin, n° 57. Toutes ces traductions sont de Mose Tibbon.

Le nombre des manuscrits grecs des « Ephodes » est considérable et atteste que cet ouvrage était un des plus accrédités dans tout le Bas Empire, c'est-à-dire jusqu'au milieu du quinzième siècle. Il en existe sept à Paris, deux en Angleterre, deux au Vatican, deux à Florence, quatre à l'Escorial, trois à Vienne, un à Munich et d'autres peut-être ailleurs. Le plus ancien est celui du Vatican ; il remonte à la fin du dixième siècle ap. J.-C.

Les manuscrits arabes de « Zad Al Mouçafir » sont très rares ; on n'en connaît même qu'un seul complet : celui de Dresde. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris que nous eûmes entre les mains est une copie de ce dernier : sur un feuillet en tête du volume, on lit, en effet, ce qui suit :

« La Bibliothèque Royale de Dresde possède sous le n° 209 un traité arabe de médecine intitulé : « Zad Al Mouçafir » ou « Viaticum Peregrinantii » par un écrivain arabe d'Afrique appelé : Abou Jâfar Ahmed Ibn Ibrahim, et ce traité qui paraît avoir été rédigé dans la dernière moitié du dixième siècle de J.-C. renferme des idées alors nouvelles sur certaines parties de l'art médical. Il fut successivement traduit en hébreu, en grec et en latin. La Bibliothèque Nationale possède des exemplaires de la version latine, mais elle a été jusqu'ici privée du texte original..... Il importait de remplir cette lacune. M. le Dr Daremberg ayant obtenu pour deux mois en communication l'exemplaire du texte arabe, qui appartient à la Bibliothèque de Dresde, l'Administration n'a pas cru devoir laisser échapper cette occasion qui pourrait ne plus se représenter. L'exemplaire forme un volume petit in-4° de 339 feuillets, ce qui fait 678 pages..... ». M. Gustave Dugat se chargea d'en faire une copie moyennant la somme de 300 francs.

Nous avons parcouru ce traité et nous en avons traduit quelques passages pour nos lecteurs. Le style d'Ahmed est simple, naturel et de forme scientifique. Pour chaque maladie, il étudie en détail les causes et les symptômes et indique le traitement

à appliquer. Il discute l'opinion des médecins anciens qu'il cite à l'appui de son observation. Un certain nombre des formules contenues dans l'ouvrage ont été empruntées à ces médecins, quelques-unes à son oncle Abou Bakr qui était aussi médecin : mais toutes les autres ont été composées par lui-même, après de nombreuses expériences, dit-il.

Ce traité eut une grande renommée dans tous les milieux scientifiques musulmans. Il fut répandu partout, particulièrement en Espagne où il fut introduit par un médecin nommé Amrou Ibn Barik, disciple d'Ahmed. Voici d'abord la table des matières de « Zad Al Mouçafir » :

LIVRE I

Des maladies qu'on rencontre dans la tête

- Chapitre 1. De la maladie appelée « mal du renard » (alopécie).
- Chapitre 2. De la chute des cheveux.
- Chapitre 3. De la fente des cheveux.
- Chapitre 4. De la canitie et des teintures.
- Chapitre 5. Des pellicules de la tête.
- Chapitre 6. Des ulcères du cuir chevelu.
- Chapitre 7. Du mal appelé « machhada » (favus ?)
- Chapitre 8. Teignes sèches et teignes humides.
- Chapitre 9. Des poux de la tête.
- Chapitre 10. De la céphalalgie.
- Chapitre 11. De la migraine.
- Chapitre 12. Du mal de casque.
- Chapitre 13. Le vertige et le tournoiement.
- Chapitre 14. De la léthargie.
- Chapitre 15. Du mal appelé « montabih » (qui tient éveillé ?).
- Chapitre 16. De l'assoupissement et de l'oubli.
- Chapitre 17. De l'insomnie.
- Chapitre 18. De la frénésie.
- Chapitre 19. Traitement de l'excès de l'ivresse.
- Chapitre 20. De l'amour.

- Chapitre 21. De l'éternuement.
- Chapitre 22. Du mal caduc.
- Chapitre 23. De l'apoplexie.
- Chapitre 24. Du spasme.
- Chapitre 25. Du tremblement et de l'engourdissement.

LIVRE II

Des maladies qu'on rencontre sur la figure

- Chapitre 1. De l'ophtalmie.
- Chapitre 2. Des taches blanches qui se trouvent dans l'œil.
- Chapitre 3. De la tache rouge.
- Chapitre 4. Du larmolement.
- Chapitre 5. De l'héméralopie.
- Chapitre 6. De l'obscurcissement de la vue.
- Chapitre 7. De la dureté de l'ouïe.
- Chapitre 8. Du bourdonnement et du tintement dans les oreilles.
- Chapitre 9. Traitement des douleurs de l'oreille provenant du changement de sa complexion.
- Chapitre 10. Traitement des douleurs d'oreilles consécutives à leur suppuration.
- Chapitre 11. Traitement des hémorragies de l'oreille.
- Chapitre 12. Traitement de tout ce qui entre et tombe dans l'oreille.
- Chapitre 13. De la décomposition de l'air respiré par le nez.
- Chapitre 14. Du coryza et de ses effets.
- Chapitre 15. De l'épistaxis.
- Chapitre 16. Des gerçures des lèvres.
- Chapitre 17. De la difficulté des mouvements de la langue.
- Chapitre 18. De la douleur des dents.
- Chapitre 19. De l'usure et changement des dents.
- Chapitre 20. De l'ébranlement des dents.
- Chapitre 21. Des poudres dentifrices.
- Chapitre 22. De la gencive (ses maladies).

Chapitre 23. De la fétidité de la bouche.

Chapitre 24. Maladies qui se produisent dans la bouche.

Chapitre 25. Des taches de rousseur sur la figure.

LIVRE III

Maladies des instruments de la respiration (thorax)

Chapitre 1. Du mal de gorge.

Chapitre 2. Du traitement qui convient à l'ouverture des tumeurs qui se produisent à l'intérieur de la gorge.

Chapitre 3. Des douleurs de la luelle, des amygdales et du larynx.

Chapitre 4. De l'enrouement de la voix.

Chapitre 5. De la raucité de la voix.

Chapitre 6. De la toux.

Chapitre 7. De la consommation provenant de l'usure du corps du poumon.

Chapitre 8. Des hémoptysies.

Chapitre 9. Du rejet du sang par suite de la déglutition de sangsues.

Chapitre 10. Du rejet du pus.

Chapitre 11. Du mauvais état de la respiration.

Chapitre 12. De la pleurésie.

Chapitre 13. Des palpitations du cœur.

Chapitre 14. De l'évanouissement.

Chapitre 15. Des ulcérations des seins.

Chapitre 16. De la fétidité des aisselles.

LIVRE IV

Des maladies de l'estomac et de l'intestin (appareil digestif)

Chapitre 1. De la difficulté d'avaler.

Chapitre 2. De l'inappétence.

Chapitre 3. De la faim canine.

Chapitre 4. De la perversion de l'appétit.

- Chapitre 5. Abolition de l'envie de boire.
Chapitre 6. De la soif.
Chapitre 7. De l'éruclation.
Chapitre 8. Du hoquet.
Chapitre 9. De l'indigestion.
Chapitre 10. Des nausées.
Chapitre 11. Du vomissement.
Chapitre 12. Du gonflement de l'estomac.
Chapitre 13. Des douleurs d'estomac.
Chapitre 14. Du glissement (enroulement) des intestins.
Chapitre 15. De la dysenterie et des ulcérations de l'intestin.
Chapitre 16. De la colique douloureuse connue sous le nom de
« qui fait demander le secours », on l'appelle aussi « aïlaous »
(douleur iliaque).
Chapitre 17. Des coliques.
Chapitre 18. Des vers intestinaux.
Chapitre 19. Des hémorroïdes, tumeurs et ulcères qui naissent
dans le fondement.
Chapitre 20. Du relâchement du rectum et de sa sortie.

LIVRE V

Maladies du foie et des reins

- Chapitre 1. De la mauvaise complexion du foie.
Chapitre 2. Des engorgements du foie.
Chapitre 3. Des tumeurs du foie.
Chapitre 4. Du sang qui s'échappe du foie.
Chapitre 5. De l'hydropisie.
Chapitre 6. Prescriptions d'électuaires.
Chapitre 7. Des pastilles pétries (préparées ou trochisques).
Chapitre 8. Des pilules et des sternutatoires.
Chapitre 9. Des décoctions.
Chapitre 10. De la jaunisse.
Chapitre 11. De la rate.
Chapitre 12. Des tumeurs des reins.

- Chapitre 13. Des douleurs des reins.
- Chapitre 14. Des ulcères qui se produisent dans les reins.
- Chapitre 15. Du pissement de sang.
- Chapitre 16. De la pierre (maladie).
- Chapitre 17. De l'affaiblissement des forces des reins.
- Chapitre 18. De l'émission de l'urine goutte à goutte.
- Chapitre 19. Traitement de celui qui urine dans le lit.
- Chapitre 20. De la rétention d'urine.

LIVRE VI

Maladies des organes génitaux

- Chapitre 1. De la faiblesse et de l'impuissance dans le coït.
- Chapitre 2. De l'érection continuelle.
- Chapitre 3. De l'écoulement involontaire du sperme.
- Chapitre 4. De la pollution dans le sommeil.
- Chapitre 5. Des tumeurs et des ulcères qui se produisent dans la verge.
- Chapitre 6. Tumeurs des testicules.
- Chapitre 7. Ulcères des testicules.
- Chapitre 8. Accidents et hernies qui se produisent dans les bourses.
- Chapitre 9. De la rétention des menstrues.
- Chapitre 10. Du flux de sang qui se produit chez les femmes.
- Chapitre 11. De la contraction de la matrice.
- Chapitre 12. Tumeurs de la matrice.
- Chapitre 13. Ulcères de la matrice.
- Chapitre 14. Le gonflement de la matrice et son traitement.
- Chapitre 15. Traitement des maladies particulières aux femmes enceintes.
- Chapitre 16. De la difficulté de l'enfantement.
- Chapitre 17. Des choses qui font sortir l'embryon ou qui tuent le germe dans la matrice.
- Chapitre 18. Des choses qui font sortir le fœtus et ses enveloppes de la matrice.

Chapitre 19. De la sciatique et des douleurs des hanches.

Chapitre 20. Des douleurs articulaires.

LIVRE VII

Maladies qui se rencontrent à l'intérieur de la peau

Chapitre 1. De la fièvre éphémère.

Chapitre 2. De la fièvre brûlante.

Chapitre 3. De la fièvre tierce.

Chapitre 4. De la fièvre produite par le sang et appelée en grec
« sounoukhous », fièvre synoque.

Chapitre 5. De la fièvre quarte.

Chapitre 6. De la fièvre seconde dans chaque jour.

Chapitre 7. De la sueur excessive.

Chapitre 8. De la rougeole et de la variole.

Chapitre 9. Précautions à prendre contre les substances mortelles. Traitement en général pour tous ceux qui ont avalé un poison.

Chapitre 10. Traitement de la morsure de vipère.

Chapitre 11. Traitement de la piqûre de scorpion.

Chapitre 12. Traitement de la piqûre des guêpes et des abeilles.

Chapitre 13. De la rage.

Chapitre 14. De la fatigue et de la douleur.

Chapitre 15. Des tumeurs.

Chapitre 16. Des verrues et des clous.

Chapitre 17. De l'éléphantiasis.

Chapitre 18. De la lèpre. — Du vitiligo.

Chapitre 19. Poussière farineuse qui tombe de la peau des darts.

Chapitre 20. De la gale et de la démangeaison.

Chapitre 21. Des charbons.

Chapitre 22. Des ulcères produits dans le corps.

Chapitre 23. Des scrofules.

Chapitre 24. Des pustules et des darts vives.

Chapitre 25. Des fractures et des luxations.

Chapitre 26. Des blessures par instruments tranchants.

Chapitre 27. De la blancheur des ongles. Du traitement du panaris.

Chapitre 28. Traitement de la brûlure par le feu.

Chapitre 29. Des blessures produites par la chaussure.

Chapitre 30. Des gerçures des mains et des pieds et leur traitement.

En lisant la préface de « *Zad Al Mouçafir* », on trouve une dédicace de l'auteur à un puissant et savant personnage dont le copiste ne nous a pas conservé le nom. C'était l'usage dans la médecine arabe de mettre sous les auspices du prince régnant ou d'un ministre influent le chef-d'œuvre qu'on écrit. Ainsi a fait le grand Arrazi (Razès) pour son livre intitulé « *Al Mansoury* », traité de médecine dédié au prince Al Mansour Ibn Ismaïl, fils de l'émir de Khorasân ; de même Ali Ibn Al Abbas pour son traité « *Al Maliki* », dédié au Malik (roi) Adhod Addaoulah. Plus tard, un de nos médecins tunisiens de la famille « *Assakali* » appellera son traité de médecine « *Al Farissi* », du nom du prince de l'époque : Abou Farès le Hafside.

Mais ici Ahmed donne un titre libre : « *Zad Al Mouçafir* » ; cependant on lit textuellement après le préambule ces phrases :

« Nous souhaitons que ton bonheur soit durable. Nous demandons à Dieu de.... parfaire les rares qualités qu'il n'a données qu'à toi seul. Nous Lui demandons d'illuminer de bonheur ton horizon, de perpétuer la grandeur de ta Seigneurie ». Et plus loin il ajoute : « Quand Dieu m'a fait connaître tes grands mérites, j'ai vu que pour me rapprocher de toi et m'arrêter dans ton ombre, la science était le moyen le plus accessible à ton âme généreuse. Aussi j'ai composé ce livre — que Dieu garde toujours ton bonheur — dans lequel je traite toutes les maladies du corps humain, organe par organe, depuis la tête jusqu'aux pieds. Pour l'écrire, j'ai employé une méthode particulière. Mon livre sera bref, clair, détaillé et expliqué. L'étudiant n'aura pas besoin d'autres livres et le praticien s'en servira comme aide-mémoire ». Enfin, il termine en disant : « Je prie Dieu pour que ce livre soit agréé par ton jugement et que tu lui accordes la préférence... »

que sa vue soit agréable à tes yeux, que sa lecture fasse plaisir à ton oreille. Je l'ai nommé « Zad Al Mouçafir... ». Aussitôt après suit la table des matières mentionnée ci-dessus.

Les quelques lignes précédentes ne donnent qu'une idée incomplète de la forme littéraire de cette dédicace éloquente et châtiée ; à qui est-elle adressée ? personne ne peut le dire et le seul nom à proposer serait celui de son puissant ami Abou Thaleb, dont nous avons parlé plus haut.

Les seuls extraits traduits en français l'ont été par Dugat, dans le *Journal asiatique* d'avril-mai 1853. Cet orientaliste a traduit deux chapitres, celui sur « l'Amour » et celui sur « la Rage » qui sont intéressants, mais qui ne donnent pas une idée suffisante de la valeur scientifique de ce traité. Nous avons traduit le deuxième et le treizième chapitre du premier livre, ainsi que le dix-huitième chapitre du quatrième.

LIVRE I

CHAPITRE 2. — *De la chute des cheveux*

Les causes de cette maladie sont nombreuses :

a) L'affaiblissement dans la nutrition de l'organisme ; par suite, les cheveux se nourrissent mal et ne poussent pas ; b) l'infection générale du corps comme dans la lèpre et les maladies chroniques ; c) l'état du cuir chevelu lui-même : que sa sécrétion soit trop abondante ou, au contraire, insuffisante. Si la chute des cheveux est causée par l'anémie, nous ordonnons au malade l'usage régulier du bain, un régime fortifiant, de s'abstenir des mets salés et, comme traitement local, l'emploi des matières qui font pousser les cheveux, telles que l'huile de cynoglosse et l'huile d'iris.

Si la sécrétion du cuir chevelu est insuffisante et les cheveux trop secs, nous ordonnons les remèdes qui ouvrent ses glandes, comme les amandes amères grillées, l'armoise d'Arménie, l'huile de (grains) de radis, l'huile de pastinica (marina ?) et l'huile de camomille.

Quand la chute des cheveux continue progressivement, elle a pour cause au contraire une sécrétion trop abondante du cuir chevelu ; il faut alors employer les remèdes qui tarissent cette sécrétion : comme l'huile de myrte, l'huile de rose et l'huile de noix de galle..... D'après Dioscoride, le myrte, employé en lavage, empêche la chute des cheveux, les fortifie et les embellit ; il est aussi très utile contre les pellicules.

Aux personnes dont les cheveux poussent mal et tombent continuellement, Jean Ibn Massaouh conseille la formule suivante :

Ecorces de coudrier (ou noisetier) brûlées	2 mitskals (1)
Absinthe	{ àà 1 mitskal
Noix de galle.....	
Alun du Yémen....	{ àà 3 dirhams (2)
Feuilles de roseaux ..	
Grains de myrte.....	1/3 de mitskal

Moudre très finement — : ajouter deux onces d'huile de myrte : — mélanger fortement ; — chauffer jusqu'à l'ébullition. Conserver dans un vase de Bengale. Ce remède empêche la chute des cheveux et guérit cette maladie, avec l'aide de Dieu. J'ai ordonné maintes fois cette recette et l'ai trouvée excellente.

CHAPITRE 13. — *Le vertige et le tournoiement*

Le vertige (est caractérisé par ces symptômes) : l'individu voit subitement tous les objets tourner autour de lui et se sent plonger dans une obscurité complète. Cet état a pour cause une perturbation dans les humeurs en général ou bien il a pour origine un organe particulier, comme l'estomac par exemple. En effet, il y a un grand nerf qui descend du cerveau et va à

(1-2) Unités de poids anciens dont la valeur est à peu près la suivante : un mitskal vaut 3/7 de dirham — un dirham vaut douze carats, le carat (arabe : Kirat) vaut 0 gr. 20 pour les perles ; donc le dirham = 0 gr. 20 $\times$ 12 = 2 gr. 40. et le mitskal = 3/7 de 2 gr. 40 ou 1 gr. 03 environ.

l'estomac (pneumogastrique). Si la fonction de ce nerf est entravée dans le cerveau, l'individu éprouve un grand malaise, de la lourdeur dans la tête, des bourdonnements d'oreilles et des troubles de l'odorat; le vertige est continu, sans rémission.

Mais si le vertige est d'origine stomacale, le malade éprouve d'abord une sensation de mauvaise odeur, des régurgitations, puis des vomissements et des douleurs au niveau de la bouche de l'estomac; il est ensuite pris de vertiges, mais celui-ci est intermittent et passager.

Si le vertige a pour origine la tête, nous ordonnons au malade la saignée de la veine céphalique; il faut laisser couler une quantité suffisante de sang. Mais la saignée est contre-indiquée s'il y a de l'anémie, s'il fait froid et selon l'âge du patient. Il faut donner ensuite le mélange suivant : électuaire de Fiqua, deux tiers; myrrhe et aromates, un tiers.

On peut aussi lui faire boire une décoction de mastic et de myrrhe ou lui administrer un des médicaments que nous avons déjà indiqués et qui dégagent la tête, comme l'électuaire de Fiquanious et tous les stomachiques. Donner aussi au malade un bain de pieds. Il faut, en outre, lui interdire le vin, les choux, les lentilles, les aubergines, la laitue et les autres aliments similaires.

Si le vertige est d'origine stomacale, donner au malade l'infusion d'absinthe et l'électuaire de Fiqua; nous insistons sur l'électuaire, parce qu'il lubrifie et purifie l'estomac. Il faut quelquefois recourir aux vomitifs et interdire au malade tout aliment susceptible de gonfler l'estomac.

LIVRE IV

CHAPITRE 18. — *Des vers intestinaux*

Les ascarides, les lombrics et les ténias sont parmi les choses étrangères au corps et il faut de toute nécessité l'en débarrasser. Ils ont pour origine les indigestions répétées et l'absorption d'aliments infectés. Ces animaux prennent naissance sous

l'effet de la chaleur intérieure du corps. Il y en a qui se développent dans l'intestin grêle : on les appelle lombrics, car ils sont longs (en arabe : serpents). D'autres prennent naissance dans le gros intestin ; l'individu atteint de cette maladie mange énormément et a toujours un appétit féroce ; s'il ne mange pas, il éprouve des douleurs et des tiraillements autour de l'ombilic. Enfin il y en a qui prennent naissance dans le rectum et ce sont les plus communs, surtout chez les enfants.

Les symptômes sont, en dehors de ce que nous avons indiqué, un état mental confus, de la fièvre, de la somnolence, quelquefois de l'inappétence, des cauchemars, des cris même durant le sommeil, qui est agité ; le malade tire parfois la langue et semble mâcher alors qu'il n'a rien dans la bouche.

L'expulsion de ces animaux s'impose, car s'ils restent dans l'organisme, ils lèsent les intestins et font courir au malade des dangers. Nous pouvons les expulser après les avoir tués ou tout au moins endormis par les médicaments amers. Les ascarides s'expulsent par l'absinthe, mais les ténias nécessitent l'emploi de médicaments plus violents, tels : le sirakost (du persan : manne très active), le séné, le lupin amer. Ces remèdes se donnent en infusion ou en macération et sont avalés, sans autre préparation, avec leur amertume. Ils tuent et expulsent les lombrics et les ténias. Galien dit que l'écorce de racines du grenadier bouillie dans du vin et donnée en boisson fait expulser les trois espèces de parasites. Voici une formule que j'ai composée pour des malades atteints de vers intestinaux ; je l'ai expérimentée et trouvée excellente :

Fougère.....	}	aa	1 dirham
Armoise d'Arménie.			
Lupin amer.....	}	aa	2 mitskals
Turbith blanc.....			

Moudre et passer au tamis — mélanger avec de l'huile d'amandes. Administrer deux mitskals du mélange dans du lait, à jeun, tous les deux jours ; ce remède est excellent et fait beaucoup de bien — s'il plaît à Dieu, qu'il soit exalté ! Voici encore

une autre formule de ma composition qui est aussi bienfaisante que la précédente ; je l'ai expérimentée maintes fois et elle m'a donné les mêmes résultats :

Turbith blanc.....	}	ââ.....	2 dirhams
Costus amer.....			
Aurone.....	}	ââ.....	3 dirhams
Lupin amer.....			
Absinthe romaine...			
Cumin noir.....	}	ââ.....	1 mitskal
Abgdane(?).....			
Cédrat.....			
Rissane(?).....			

Moudre et passer au tamis — mélanger avec de l'huile d'amandes amères ; donner un mitskal dans une infusion d'armoïse, de *T. polium*, de lupin ou de vitex.

Ahmed donne encore une autre formule et conclut en substance : « Nous donnons ces médicaments selon les circonstances ; mais avant de les administrer, le médecin doit bien se rendre compte de l'état de son malade et ne pas appliquer nos formules à la lettre ; il faut, au contraire, les modifier si l'état du malade l'exige.

Voici le chapitre sur « l'amour », traduction de Dugat.

LIVRE I

CHAPITRE 20. — *De l'Amour*

L'amour est une des maladies qui prennent naissance dans le cerveau. C'est l'excès du désir accompagné de préoccupation et de concupiscence. Aussi cette maladie est-elle suivie des plus grandes douleurs de l'âme, telles qu'une forte tension de la pensée et l'insomnie. Quelques philosophes disent que le mot « *lchk* » (passion) est un nom qui désigne l'excès de « *mahabba* » (affection) comme le « *noçh* » (fidélité) est l'excès de l'amitié « *maoaddat* ». Souvent la maladie de l'amour est la violence du

besoin naturel que l'on éprouve de l'émission de l'humeur superflue.

Rufus, le médecin, prétend que le rapprochement sexuel est salutaire à celui dont se sont emparées la bile noire et la frénésie; cet acte rend l'esprit au malade; la violence de sa passion s'apaise même s'il cohabite avec une femme dont il n'est pas amoureux, et la nature s'adoucit.

Quelquefois l'amour est le désir ardent de l'âme vers la jouissance que l'on éprouve de la vue d'une jolie chose ou d'une belle figure, parce qu'il est de la nature de l'âme d'aimer avec passion et d'admirer toutes choses belles, telles que pierreries, plantes (fleurs) ou autres objets. Si une beauté de ce genre se rencontre dans quelque individu de l'espèce humaine, cette passion et cette admiration étant pour (le malade) de la nature de l'amour, sa concupiscence s'excite et son âme est avide de se joindre à lui et de le posséder.

D'autres fois, l'amour est toujours suivi des accidents les plus graves de l'Âme raisonnable; la pensée est fortement tendue, les yeux sont enfoncés, leur mouvement est prompt, ce qui provient de l'agitation de l'âme, causée elle-même par la préoccupation et le désir de rencontrer l'objet qui les excite. Les paupières sont lourdes et de couleur pâle, par suite du mouvement de la bile que provoque l'insomnie. Le pouls de leurs artères est fort; il n'est pas dilaté comme le pouls naturel. C'est une pulsation effrénée. Lorsque l'âme s'enfonce dans la pensée, ses actions deviennent mauvaises, ainsi que celles du corps, parce que le corps suit l'âme dans ses mouvements, comme l'âme suit le corps dans les siens.

Galien dit que les facultés de l'âme suivent la complexion du corps. Si, en traitant le malade d'amour, on ne lui présente pas l'objet qui préoccupe son esprit, ce qui serait un bien pour son âme et l'empêcherait de s'enfoncer dans la pensée, il tombe dans la maladie connue sous le nom de « mélancolie ». De même que la fatigue corporelle produit des maladies graves et dont la pire est l'impuissance (apathie des sens) ou la mélancolie, de même la fatigue de l'âme produit les plus graves maladies, dont la pire est également cette mélancolie.

Le meilleur moyen de détourner le malade d'amour de s'enraciner dans la pensée, c'est (de le faire) : boire en chantant, s'entretenir avec des amis, de s'occuper de la récitation des vers et de regarder l'eau, les jardins, la verdure et les visages frais.

Rufus prétend que le vin est un remède efficace pour les gens tristes, timides et amoureux.

Galien dit que celui qui fait vieillir avec soin le premier jus du raisin, en sorte qu'il égaye et réjouisse l'âme triste, est un homme sage et supérieur.

Le « frelon » de la science a dit « de même que le lupin amer, lorsqu'il est placé dans l'eau, devient doux, ainsi je deviens dans le vin ; le vin chasse l'amertume et la tristesse de l'âme(1). »

Rufus dit que le vin, bu avec mesure, n'est pas seul à détendre l'âme et à chasser d'elle la tristesse : mais d'autres remèdes produisent aussi cet effet, comme les bains d'une chaleur moyenne ; aussi quelques personnes lorsqu'elles sont entrées dans ces bains, leur âme les pousse à chanter.

Des philosophes ont prétendu que la musique est comme l'âme et le vin comme le corps, et que, par leur réunion, les vertus qu'il y a en eux se confondent.

Iakoub Ibn Ishaq 'Al Kendy rapporte ces paroles de « Arkalous » (Alcée ou Orphée ?), l'inventeur des sons : « Les rois m'affectaient à leur personne pour prendre du plaisir et se divertir par ma présence. Je me plaisais aussi avec eux et me divertissais, car je pouvais changer leurs dispositions et les faire passer de la colère au contentement, de la tristesse à la joie, de la contraction à l'expansion, du renfrognement à l'épanouissement, de l'avarice à la générosité et de la lâcheté à la bravoure ». Voilà en somme les effets de la musique et du vin pour la guérison des accidents de l'âme et le traitement de ses maladies. Ce que nous avons mentionné achève de s'accomplir,

(1) Diogène de Laerte (VII, 1, 22) rapporte cette sentence à Zenon. Voy. aussi l'édition de Ménage (1698, in-4°), p. 276. Galien cite ce mot de Zenon (note de Dugat).

lorsqu'en buvant (on voit) assises (autour de soi) des figures agréables dont le Créateur a perfectionné la forme, a complété les grâces et sur lesquelles l'âme fait briller sa lumière, son éclat et sa beauté, et y ajoute des caractères agréables et des cœurs purs et sincères. C'est à cette occasion que quelqu'un a dit : « Le plaisir consiste à boire et à s'entretenir avec des possesseurs de cœur (des amis) ». En s'entretenant avec ceux qu'il aime, dit Galien, l'homme arrache de ses jointures la fatigue et la maladie.

S'il est possible que ce que nous avons recommandé ait lieu dans des jardins frais et des parterres verdoyants, c'est encore plus parfait; sinon dans des salles décorées de roses, de saules, de myrtes, de basilic doux, connu sous le nom de « Badrenjboui » qui signifie « réjouissant le cœur du triste ». On se gardera de l'excès de l'ivresse et on usera du sommeil dans ses moments, ensuite on réconfortera le corps en prenant un bain dans un lieu où l'eau soit douce, la température moyenne, la lumière abondante et où ne viendra pas une personne dont l'approche serait désagréable à l'âme.

Quelqu'un a dit à Bakhtichou Ibn Jabraïl, le médecin : « Pourquoi l'homme lourd est-il plus lourd que le poids lourd ? »

— « Parce que, répondit-il, l'homme lourd a son poids uniquement sur l'âme, à l'exclusion de tous les membres, tandis que le poids lourd pèse sur les membres, les organes et l'âme qui s'entr'aident pour le porter. »

Voilà le moyen de traiter les malades d'amour; nous l'avons démontré. Qu'on le suive à leur égard et dans tous les cas que nous avons indiqués, il fera oublier la pensée pénible et chassera la tristesse (si Dieu veut; il est très haut !).



CHAPITRE IV

Le Onzième Siècle

L'histoire de la médecine d'un pays suit celle de sa politique intérieure. Durant le dixième siècle et une partie du onzième, la Tunisie connut, sous la dynastie fatimite, une prospérité extraordinaire. Kairouan était alors une capitale célèbre, Tunis devenait un grand centre commercial et surtout intellectuel; Sousse, Sfax, Gabès, Gafsa, Tozeur étaient de grandes villes prospères par leurs industries, leur commerce et leur agriculture. Au début du onzième siècle, le prince de Tunisie Al Moëz Ibn Badis, rompit toutes relations avec le khalife d'Egypte et se réclama de celui de Bagdad. Le souverain égyptien, furieux de la rébellion de son ancien vassal, lança contre lui les tribus Hilaliennes et Soleïmites de l'Arabie et qui encombraient déjà l'Egypte. En 1048 ap. J.-C. une horde d'environ 250.000 envahisseurs de tout âge fondit sur la Tunisie et la dévasta. Kairouan connut toutes les horreurs du pillage, ses maisons furent saccagées et ses principaux édifices détruits. De cette période de tourmente, l'histoire tunisienne n'a retenu aucun nom de médecin. La médecine arabe brillait cependant d'un vif éclat dans le reste de l'Islam. C'est à cette époque qu'appartient un grand nom de la médecine, celui du persan Ibn Cina (Avicenne), l'auteur célèbre du « Kanoun » et de « l'Ourjouza » (canticum, ou poème), dont les traductions servirent de base à l'enseignement et à la pratique de la médecine en Europe pendant cinq siècles environ. Malgré le silence des historiens tunisiens sur les choses et les hommes de la médecine du onzième siècle, il est cependant démontré

qu'en ce temps d'anarchie la Tunisie eut encore des médecins, puisque les historiens européens ont retenu le nom de l'un d'eux, celui de Constantin l'Africain.

CONSTANTIN L'AFRICAIN

A partir du onzième siècle, la science arabe pénétra en Europe grâce aux travaux de deux Ecoles différentes, celle de Salerne en Italie, celle de Tolède en Espagne. L'Ecole de Salerne fut la première en date ; mais celle de Tolède, plus vieille d'un siècle, accomplit une œuvre plus vaste et plus grandiose. En effet, un Français, Raymond, archevêque de Tolède (1), entretint auprès de lui, pendant un quart de siècle, des érudits qui traduisirent en latin les ouvrages arabes les plus importants. Dès lors, Tolède fut pour la science musulmane un foyer presque aussi ardent que Bagdad le fut pour la science grecque trois siècles plus tôt. Mais l'Ecole de Salerne eut le mérite de la priorité sur celle de Tolède. Il était donné à un Tunisien de servir de premier trait d'union entre l'Orient, dans tout l'apogée de sa culture intellectuelle, et l'Occident encore dans les limbes du moyen âge : nous avons nommé Constantin l'Africain.

La vie de cet homme a tenté plus d'un biographe ; son premier et plus grand historien fut Petrus Diaconus (2), auprès duquel se sont renseignés d'autres plus modernes, tels de Renzi, Wustenfeld et Leclerc. De la vie de Constantin on ne connaît que la partie écoulée à Salerne depuis l'âge de quarante ans. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il est né au début du onzième siècle à Carthage, c'est-à-dire Tunis, puisque Carthage avait disparu depuis des centaines d'années. Il étudia la médecine et la philosophie dans son pays natal et il voyagea dans tout l'Orient. Il aurait parcouru l'Egypte, la Syrie, la Perse et aurait même visité les Indes. Il aurait étudié toutes les sciences et appris un grand nombre de langues. Rentré en

(1) Raymond, natif d'Agen, occupa le siège de Tolède de 1130 à 1150.

(2) Petrus Diaconus, De Viris Illustribus Casininsibus. Rome, 1633.

Tunisie, il serait devenu suspect à ses coreligionnaires qui l'accusèrent de sorcellerie et jurèrent sa perte. Constantin, prévenu à temps, s'échappa en Italie et débarqua à Salerne vers l'an 1060 ap. J.-C. Il mena dans cette ville une vie obscure et effacée jusqu'au jour où Salerne fut conquise par le duc Robert Guiscard. On signala Constantin à l'attention du duc et celui-ci le retint auprès de lui en qualité de premier secrétaire. De nouveau persécuté par des envieux et plus soucieux de repos que d'honneurs, Constantin se retira définitivement au couvent des Bénédictins du Mont Cassin. Il s'y consacra entièrement aux traductions de l'arabe en latin. Il mourut vers l'an 1087 ap. J.-C.

Constantin l'Africain, élevé dans la science médicale tunisienne, devait naturellement porter ses traductions sur les ouvrages de ses maîtres et en particulier sur ceux d'Al Israili et d'Ahmed Ibn Aljazzar, dont nous avons parlé plus haut. L'œuvre de Constantin comprend de simples traductions qu'il a avouées et des ouvrages dont il a prétendu être l'auteur. Tous ont été édités à des dates différentes : mais une édition générale en fut faite par Enrico Petro, à Bâle, de 1536 à 1539 ap. J.-C. En voici la liste complète :

Le Pantegni, traité de médecine en douze livres.

Le Viaticum, traité de médecine en sept livres.

Traité des fièvres.

Traité de l'urine.

Des médicaments simples.

Des organes internes.

Du coït.

Du corps et des organes de la femme.

Du pouls.

Livre de chirurgie.

Livre de l'estomac.

Livre des yeux.

Des pronostics.

Observations.

Remarques sur les plantes.

Aphorismes.

L'antidotaire.

Livre d'or sur la connaissance des remèdes appliqués aux maladies.

La mélancolie.

De l'éléphantiasis.

Du régime dans les maladies.

De la nature humaine ou des membres du corps humain.

Des animaux.

Cette œuvre est surtout une œuvre de traducteur, car Constantin ne produisit en médecine aucun travail original. Il s'attribua cependant, et cela d'une façon non douteuse, la paternité de plusieurs travaux de médecins arabes qui furent presque ses contemporains. En cela, il mérita le qualificatif de plagiaire que lui prodiguèrent les historiens du moyen âge. Il est vraiment regrettable que cet homme, qui a si bien compris la portée de son œuvre de vulgarisation, ait compromis sa réputation de savant par ce défaut de probité scientifique et cet excès de vanité personnelle. Il ne nous vient pas à l'esprit de le défendre; cependant, les circonstances atténuantes n'ont pas manqué à ceux qui ont essayé de le réhabiliter, comme Daremberg et Leclerc. Voici leurs principaux arguments. Tout d'abord, rien ne prouve que les écrits de Constantin nous soient parvenus sous la forme qu'il leur a donnée. Petrus Diaconus nous apprend que les écrits du maître furent trouvés plus tard chez son élève Jean, mort à Naples. Jean avait-il respecté les titres et certaines parties de ces ouvrages ou les avait-il remaniés? Personne ne pourrait l'affirmer.

Constantin a-t-il subi une pression de la part de ses chefs, comme l'abbé Disédérius, supérieur du monastère du Mont Cassin, pour taire les noms des auteurs arabes? A-t-il songé lui-même que cette science musulmane serait plus que suspecte aux prêtres du monastère et qu'elle serait peut-être universellement proscrite par les chrétiens de l'époque? Ainsi, Constantin citera partout les grands médecins grecs, mais écartera soigneusement les savants musulmans. Ajoutons qu'au temps de Constantin le

sentiment de la propriété littéraire n'existait pas chez les moines et que les œuvres d'un Arabe ou d'un Juif devaient être de très bonne prise.

Une question unique semble préoccuper Constantin quand il écrit un livre, dit Leclerc : c'est que ce livre doit combler une lacune dans la littérature médicale. Il le dit dans chacune de ses préfaces, qu'il adresse, comme les auteurs anciens, à de grands personnages : l'abbé Disédérius, l'archevêque de Salerne Alfano, ou simplement à ses élèves Atto et Jean. Nous allons passer en revue les principaux ouvrages de Constantin, d'après Leclerc (1); nous commencerons par ceux qui nécessiteront le moins de détails.

I. *Traité des urines*. — Pour ce traité, Constantin avoue franchement sa traduction et écrit : « N'ayant pas rencontré dans les livres latins aucun auteur qui ait donné des urines une connaissance certaine et authentique, je me suis adressé à l'arabe, où j'ai trouvé d'admirables renseignements, que j'ai traduits en latin. Cet ouvrage a été écrit par Ishaq Ibn Soléïman (Al Israïly), qui l'a divisé en dix sections. »

II. *Traité des fièvres*. — La préface est adressée à son élève Jean; Constantin avoue la traduction, mais ne dit pas le nom de l'auteur, qui est encore Ishaq Al Israïly : « Touché de tes larmes, ô mon fils Jean, moi, Constantin, je n'ai pas refusé d'écrire d'après tout ce que j'ai vu et lu d'utile en médecine. J'ai transcrit cet opuscule de l'arabe. »

III. *Commentaire des aphorismes*. — Voici encore une traduction avouée d'après l'arabe, mais sans nom d'auteur; elle est dédiée à son autre élève Atto : « Tu m'as souvent prié, mon fils Atto, de traduire de l'arabe en latin quelque ouvrage de Galien. J'ai longtemps refusé, n'osant traduire les écrits de ce grand philosophe. Mais tu insistais, tu disais souffrir de voir la langue latine privée de ce grand homme. J'ai cédé et je me suis mis à la traduction d'un de ses ouvrages sur les aphorismes du glorieux Hippocrate. »

(1) LECLERC, Histoire de la médecine arabe, t. II, p. 336.

Tels sont les livres importants dont Constantin avoue la traduction. En voici d'autres sur l'origine desquels il garde le silence, mais dont on retrouve les titres identiques chez les deux médecins de Kairouan cités plus haut.

IV. *Livre de l'estomac*. — Il est dédié à Alfanus, archevêque de Salerne, qui s'était plaint souvent à Constantin du mal d'estomac. Constantin s'étonne de n'avoir pas rencontré cette monographie chez les Anciens. Il dit avoir tiré son livre des écrits les plus élégants de plusieurs auteurs, mais il se garde bien d'en citer un seul.

V. *Livre des yeux*. — Constantin l'a dédié à son élève Jean ; il l'a composé, dit-il, parce qu'il n'avait rencontré en latin aucun écrit sur la matière. Est-ce un ouvrage personnel ou une simple traduction ? On ne le sait.

Mais les deux œuvres de Constantin les plus importantes, celles qu'il revendiqua hautement pour lui-même et qui lui valurent le grave reproche de plagiaire, sont le *Viaticum* et le *Pantegni*.

VI. *Le Viaticum*. — Cet ouvrage est le traité de médecine d'Ahmed Ibn Aljazzar que nous avons longuement étudié plus haut. Constantin se garde bien de dire que le « *Viaticum* » a été seulement traduit par lui. Il se donne tout le mérite de la composition et se défend même à l'avance contre les faussaires qui pourraient lui voler son œuvre. Voici ce qu'on lit dans la préface du « *Viaticum* » (1) :

« Quem nostrum laborem se qui dente canino corroserint in nugis suis inveterati torpescere et dormire sunt dimittendi. Nostrum autem nomen huic opusculo apponendum censui quoi quidam horum alieno emulantes labori, quum in eorum manus labor alienus venerit, sua furtim et quasi ex latrocinio supponunt nomina. Viaticum intitulavi et pro parvitate sui neque laboriosus neque tediosus est intuenti.

» Que si d'aucuns portent sur mon ouvrage leur dent canine,

(1) *Brevarium Constantini dictum Viaticum*. Edition de Lyon, 1510, in-8°.

je les enverrai sommeiller au milieu de leurs niaiseries. J'ai cru devoir signer cet écrit, parce que des hommes jaloux du travail d'autrui, quand un ouvrage étranger leur tombe entre les mains, se l'approprient frauduleusement et y mettent leur nom. Je l'ai appelé « Viatique » parce que son petit volume fait qu'il n'est ni embarrassant ni gênant pour un voyageur. »

Dès le treizième siècle après J.-C., on trouve dans l'histoire générale de la médecine d'Ibn Abi Oussaybyà, le « Zad Al Mouçafir » attribué à son véritable auteur Ahmed. Mais, comme nous l'avons dit à propos de ce traité, la science européenne n'a de données scientifiques sur son origine que depuis le mémoire de Daremberg, publié en 1831 dans les *Archives des Missions*. Après une argumentation très serrée sur ce plagiat de Constantin, Daremberg met sous les yeux du lecteur un certain nombre d'extraits de « Zad Al Mouçafir » en arabe; des « Ephodes » en grec et qui attribuent ce traité à Ahmed ; il montre ensuite les mêmes extraits en latin du Viaticum de Constantin. Daremberg rappelle que d'autres chercheurs avant lui ont établi l'identité de « Zad Al Mouçafir » et du « Viaticum » ; ce sont : Gesner, Fabricus, Labbe, d'Herbelot, Bernard, Reiske, Greenhill.

Nous avons dit que « Zad Al Mouçafir », sous le nom de « Ephodes », était devenu classique dans tout le Bas-Empire. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le traducteur grec s'appelait aussi Constantin ! Peut-il être question ici de Constantin l'Africain ? « Non, affirme Daremberg, car le manuscrit des « Ephodes » du Vatican, qui est le plus vieux, remonte au dixième siècle. Il a donc été écrit à une époque très voisine de celle où florissait l'auteur Ahmed Ibn Aljazzar, mort à Kairouan, vers l'an 1009. Constantin l'Africain, mort en 1087, était à peine né au commencement du onzième siècle et n'a traduit « Zad Al Mouçafir » qu'à Salerne, où il vécut à partir de l'an 1060. Il est donc tout à fait étranger à la traduction grecque. Le titre du manuscrit n° 2241 des « Ephodes » attribue cette traduction à un certain Constantin de Memphis (1). »

(1) Voir *Archives des Missions scientifiques et littéraires*. 831, t. II, p. 490.

VII. *Le Pantegni*. — Sous ce nouveau nom, créé par Constantin, on retrouve textuellement « le Maliki » par Ali Ibn Al Abbas dont nous avons parlé au début du chapitre précédent. Constantin, après la substitution du titre, le dédie à Disédérius (1), « son Seigneur Abbé du Mont Cassin, très révérend Père et même la perle brillante de tout l'ordre ecclésiastique, Constantin l'Africain, son moine, bien qu'indigne ». Et plus loin, il ajoute : « Comprenant l'utilité de l'art et parcourant les ouvrages latins, je me suis retourné vers nos anciens et nos modernes. J'ai parcouru Hippocrate, le maître de l'art, ainsi que Galien, et parmi les nouveaux : Alexandre, Paul et Oribase ». Comme on le voit, pas un seul nom arabe n'est mentionné. D'ailleurs, ce plagiat fut découvert dès l'an 1127 ap. J.-C., au moment où Etienne d'Antioche fit une traduction latine du « Maliki ». On s'aperçut que ce livre et le « Pantegni » n'étaient qu'un seul et même ouvrage. Cependant plusieurs manuscrits du « Pantegni » le donnent comme une simple traduction — *translatum* ; c'est ce qu'affirme Leclerc, d'après ceux de la Bibliothèque Nationale de Paris, n° 6883, 6886, 7042 et II, 223. Ce serait déjà une atténuation dans la faute trop grave de Constantin ; peut-être les préfaces accablantes ne sont-elles pas entièrement de lui ? Quoi qu'il en soit de Constantin et malgré la tare que porte son œuvre, les auteurs qui l'ont le mieux étudié : Daremberg et Leclerc, lui rendent pleinement hommage. Leclerc voit en lui le promoteur du mouvement scientifique dans l'Europe du moyen âge et Daremberg conclut : « Nous devons avoir une grande reconnaissance à Constantin de ce qu'il a ainsi ouvert pour les pays latins les trésors de l'Orient..... Je fais des vœux pour qu'un congrès de savants et d'érudits, partis de tous les points de l'Europe, vienne un jour élever une statue à Constantin, au centre du golfe de Salerne ou sur la crête du Mont Cassin. »

Cet hommage, venant d'un savant de si haute conscience scientifique, suffit à faire oublier la faute, peut-être imméritée, reprochée à Constantin par les historiens de la médecine.

(1) Devenu pape en 1086, sous le nom de Victor III.

CHAPITRE V

Le Douzième Siècle

Comme au siècle précédent, la Tunisie continue à vivre dans les troubles et l'anarchie. Ce fut l'époque des guerres avec les Normands, maîtres de la Sicile, et du démembrement de la Tunisie. Notre pays ne retrouvera son unité et sa prospérité, agrandies il est vrai, qu'au siècle suivant, sous la dynastie nouvelle des Hafsides. Aussi, durant ce douzième siècle, pouvons-nous citer seulement deux noms, celui de Chérif Alidrissi, surnommé Assakali et de son parent Haj Abdussalam. Le premier nous est parvenu grâce à l'œuvre plutôt géographique que médicale d'Alidrissi, le second nous l'avons trouvé sur la tombe même d'Abdussalam, au cimetière musulman de Tunis.

CHÉRIF ALIDRISSI

Il naquit dans la ville de Ceuta, en 493 de l'hégire (1100 ap. J.-C.). Il vint se fixer en Tunisie et y passa de nombreuses années jusqu'au moment où le roi normand, Roger II de Sicile, le fit venir à sa cour. C'est de son séjour dans cette île que lui vient et à sa famille le surnom d'Assakali (le Sicilien). Alidrissi est bien plus célèbre comme géographe que comme médecin. Il a écrit, entre autres ouvrages, son traité de géographie intitulé : « Nouzhat Al Mouchtaq » (Plaisir de celui qui désire ardemment connaître les pays) qui a eu une si grande vogue. Il composa aussi son planisphère en argent massif non moins réputé que sa « géographie » et qui était d'une grandeur

énorme puisque, pour le couler, Roger II avait mis à la disposition d'Alidrisi 450 livres romaines d'argent.

En médecine, Alidrisi a écrit un « Traité des simples » : il est cité plus de 200 fois par Ibn Albaïtar, le grand botaniste musulman du treizième siècle, dans sa vaste encyclopédie sur ces remèdes. Alidrisi donne des détails très précis sur les produits de l'Ifrikyia (Tunisie) et cite parfois leur nom berbère ; Ibn Albaïtar l'invoque plus de trente fois comme seule autorité, surtout pour certains animaux dont Alidrisi paraît s'être occupé sérieusement, tels le thon, le homard, la civette, la sangsue, etc. Il semble avoir étudié avec force détails : l'aubergine, la grenade, le laurier-rose, le lupin, le thapsia. On prétend aussi qu'il a été le premier à préconiser la révulsion par le feu.

Si nous savons la date exacte de sa naissance, celle de sa mort nous est inconnue. C'est exactement l'inverse pour son parent Abdussalam, né nous ne savons ni où ni quand, mort à Tunis le 5 de joumadi première, 722 de l'hégire (1322 ap. J.-C.).

ABDUSSALAM ASSAKALI

La vie d'Abdussalam, comme celle de ses descendants, est complètement ignorée jusqu'aujourd'hui. Nous avons fait à Tunis les recherches les plus minutieuses, nous nous sommes adressé aux personnes les plus compétentes sans pouvoir recueillir un renseignement utile. A Paris, nous avons eu entre les mains « l'Histoire des Hafsides » par Ibn Achamâ (manuscrit n° 5143), mais, comme le biographe « des Hommes célèbres de Kairouan », — Ibn Addabagh dont nous avons déjà parlé — Ibn Achamâ ne donne aucun détail sur les médecins tunisiens. Nous avons consulté aussi « l'Histoire des musulmans de Sicile » par Michele Amari ; cet auteur cite deux Siciliens, mais il dit n'avoir trouvé aucune note historique les concernant. Abdussalam était-il même médecin ? La légende le prouve, mais nous ne possédons aucun de ses écrits, alors que nous avons encore ceux de ses descendants. On sait que la légende s'est emparée

de ce nom de « médecin sicilien » pour désigner un prince de l'art médical. De fait, la famille sicilienne semble avoir monopolisé la médecine en Tunisie chez ses membres pendant fort longtemps, comme on le verra plus loin.

Tout le monde emploie encore aujourd'hui ce terme de *Atbib Eskoli* (médecin sicilien) en parlant d'un praticien distingué. On dit même communément d'un malade perdu : « Il ne guérira pas, fût-il soigné par *Atbib Eskoli* ». Plus d'une légende court sur le compte du « médecin sicilien » ; pour affirmer que la reconnaissance n'est pas de ce monde et que l'homme est un ingrat, on se plaît à dire : « Est-ce que le médecin sicilien ne fut pas empoisonné par son apprenti ! » La tombe d'Abdussalam est, dans le cimetière musulman de Tunis, appelée « *Aljallaz* » ; quoique dans un état délabré, elle se distingue des autres par une petite boîte en bois destinée à recevoir les cierges pieux qu'y allument les fidèles du saint homme. Car l'imagination populaire avait sanctifié « le médecin sicilien » et les vieilles femmes de Tunis allaient sur sa tombe lui demander : « O *Tabib Eskoli*, *Daouini Bekoli* » (O médecin sicilien, guéris-moi toute).

Voici l'inscription qu'on lit sur la pierre tombale : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — Que son salut soit sur notre Seigneur Mohammed et sur les siens. — Cette tombe est celle de Haj Abdussalam, fils d'Ibrahim, le Sicilien, le Koreïchite (1), Azzayat, que Dieu lui fasse miséricorde. — Le 5 de *joumadi première* 722. »

Avec Abdussalam commence le treizième siècle.

(1) Equivalent de chérif.



CHAPITRE VI

Le Treizième Siècle

La Tunisie retrouve sa splendeur d'antan et devient même une très grande puissance sous les Hafsides. Le fondateur de cette dynastie, Abou Zakaria, s'empare de toute l'Afrique du Nord, depuis Tunis jusqu'à Tanger. Une députation des habitants de Valence et de l'Espagne orientale vint lui offrir la souveraineté et l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, entretient avec lui d'excellentes relations. L'œuvre d'Abou Zakaria fut considérable ; il s'occupa spécialement de Tunis, l'embellit par de nombreuses fondations, dont une bibliothèque qui contenait 36.000 volumes. On comprend aisément quel merveilleux foyer intellectuel a dû être la capitale de cet empire. Quels furent les médecins célèbres de Tunis au treizième siècle ? On l'ignore à peu près complètement. C'est à peine si nous avons pu trouver la trace et quelques écrits du fils d'Abdussalam dont nous venons de parler.

AHMED ASSAKALI

Nous avons vu de lui à la Bibliothèque extérieure de la grande mosquée de Tunis un manuscrit, sous le n° 2851 ; c'est un commentaire sur le traité de médecine en vers d'Ibn Cina, intitulé « Ourjouza » (canticum). Le nom du commentateur est écrit en entier et nous lisons : Ahmed, fils de Abdussalam, le Sicilien, le chérif.

Dans la Bibliothèque de la jeune et vaillante Association des Anciens élèves du Collège Sadiki nous avons trouvé d'A Ahmed un

traité de médecine intitulé : « Kitab Al Attiba » (Livre des médecins). Ce manuscrit porte le n° 217 et compte 230 pages. Un exemplaire de ce traité existe à la Bibliothèque de Leyde, sous le n° 727. Voici la traduction de sa préface et de sa table des matières :

« Voici les paroles de Ahmed, fils d'Abdussalam, le chérif, le Sicilien, que Dieu lui accorde sa bienveillance et son pardon par un effet de sa bonté et de sa générosité... J'ai demandé à Dieu son aide pour écrire ce livre; il décrit les maladies du corps depuis la tête jusqu'aux pieds; il contient leur traitement avec des remèdes simples, faciles à trouver, car les médicaments composés sont difficiles à faire et parfois infidèles. Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle!) rapporte que le Prophète (le salut et la bénédiction de Dieu sur lui) disait : « Si deux objets sont très » difficiles l'un et l'autre à te procurer, essaye d'avoir celui qui » est le plus à ta portée (mais ne les abandonne pas tous les » deux) ». Celui qui suit les conseils du Prophète et l'imité dans sa conduite sera toujours dans le droit chemin.

» Pour faciliter les moyens de se servir de mon livre, je l'ai divisé en vingt chapitres que voici :

Chapitre 1. Médicaments simples contre les maux de tête.

Chapitre 2. Médicaments simples contre les maladies des yeux.

Chapitre 3. Médicaments simples contre les maladies des oreilles.

Chapitre 4. Médicaments simples contre les maladies du nez.

Chapitre 5. Médicaments simples contre les maladies de la bouche.

Chapitre 6. Médicaments simples contre les maladies de la gorge et du cou.

Chapitre 7. Médicaments simples contre les maladies du foie et de l'estomac.

Chapitre 8. Médicaments simples contre les maladies des intestins.

Chapitre 9. Médicaments simples contre les maladies de l'anus.

Chapitre 10. Médicaments simples contre les maladies des reins.

Chapitre 11. Médicaments simples contre les maladies de la vessie.

Chapitre 12. Médicaments simples contre les maladies des organes génitaux de l'homme.

Chapitre 13. Médicaments simples contre les maladies des organes génitaux de la femme.

Chapitre 14. Médicaments simples contre les maladies des membres.

Chapitre 15. Médicaments simples contre les maladies chirurgicales.

Chapitre 16. Médicaments simples contre les maladies de la peau.

Chapitre 17. Les spécifiques du poumon.

Chapitre 18. Les spécifiques des fièvres.

Chapitre 19. Les spécifiques des poisons de toutes sortes.

Chapitre 20. De ce qui fait du bien à tout le corps — chapitre en deux parties; — la première traite des médicaments qui calment la douleur en général; la deuxième, des particularités des choses qui ont une influence spéciale les unes sur les autres. »

Mais, au temps des Hafsides, Tunis ne fut pas le seul centre intellectuel; il y en avait un autre, non moins important, à Bougie, alors cité tunisienne. Un orientaliste français, Cherbonneau, a fait de nombreuses recherches sur l'Ecole de Bougie et a écrit son histoire. Les jurisconsultes forment la majeure partie des savants, mais on trouve un certain nombre de médecins; voici les noms des principaux d'entre eux :

Mohammed Ibn Maïmoum Attamimy, à la fois médecin et cadi de Bougie.

Ahmed Ibn Khaled.

Mohammed Al Omaoui, dit Ibn Addarès; il enseigna la médecine à Bougie, puis il fut appelé à la cour d'Al Mostançar, à Tunis. Il y séjourna jusqu'à sa mort, en l'an 1271 ap. J.-C. On cite de lui deux traités en vers, l'un sur la thérapeutique, l'autre sur la pharmacopée.

Nous trouvons encore : Aboulkacem Ibn Zaïtoun, connu comme médecin et comme juriste.

Aboulabbas Ahmed et Taki Addine, tous deux d'origine persane.

Ali Ibn Assatir.

Abdel Hak Ibn Sebaïn.

Ahmed Attamimy.

On n'a trouvé jusqu'à présent aucun écrit de ces médecins.



CHAPITRE VII

Le Quatorzième Siècle

Les Hafsides furent inquiétés plus d'une fois et faillirent même perdre la Tunisie vers la fin du treizième siècle. Mais au siècle suivant, l'un d'eux — Abou Farès — se constitua un véritable empire et devint le khalife de l'Islam, celui dont le nom doit être prononcé dans la prière du vendredi dans tout le monde musulman. Dans « l'Histoire des Hafsides », Ibn Achamâ raconte le règne d'Abou Farès en 14 pages. Il dit que le khalife créa à Tunis toutes sortes de bonnes œuvres : mosquées, citernes publiques, etc. Il fonda une seconde bibliothèque à la Grande Mosquée d'Azaïtouna, renfermant un nombre considérable d'ouvrages sur la théologie, la jurisprudence, la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la médecine, etc., il fit construire un grand hôpital pour les pauvres.

L'historien nous parle des expéditions les plus insignifiantes de cette époque, mais ne nous donne aucun détail sur la vie des savants en général et des médecins en particulier; c'est à peine s'il relate la mort du juriste tunisien très célèbre, l'Iman Ibn Arafa, décédé à l'âge de quatre-vingt-sept ans en 803 de l'hégire. Aussi le seul médecin que nous trouvons au quatorzième siècle, grâce à ses œuvres encore présentes, est encore un des membres de cette grande famille des Chérif Assakali. Il existe de lui à la Bibliothèque de la Grande Mosquée de Tunis deux ouvrages; l'un est un traité de médecine, dédié à Abou Farès, dont nous venons de parler, intitulé « Al Farissi », l'autre est un livre de pharmacopée. Il n'existe aucune biographie de cet auteur.

MOHAMMED ASSAKALI

Le traité de médecine « Al Farissi » porte le n° 2868 de la Bibliothèque de Tunis. Il a été composé vers 1395 de J.-C. L'auteur nous donne des détails sur sa composition dans la préface suivante.

« Voici les paroles de Mohammed, fils de Otsman, le Husseïnite (1) d'origine, le Tunisien de naissance, le Sicilien de surnom : la raison d'être de ce traité sommaire de médecine (que Dieu le rende utile) est un hommage de respect et de dévouement à notre Maître, le Sultan juste et magnanime, unique parmi les rois musulmans, celui qui aime et protège tous ses sujets, le digne successeur des quatre premiers khalifes, le champion de l'Islam, notre Maître Abou Farès Abdul Aziz, fils de notre Maître le chef des Croyants, feu Aboul Abbas Ahmed (que Dieu maintienne son pouvoir, soutienne ses efforts, couronne ses actes de succès ici-bas et dans l'autre vie). Voici comment l'idée d'écrire ce livre m'est venue.

» En l'an 800 de l'hégire (1394 de J.-C.), Dieu me facilita les moyens d'accomplir le pèlerinage de La Mecque. Je me rendis d'abord au Caire et je fus admis dans la cour de son roi Barkouk : là, je vis le luxe et la splendeur connus de ce monarque : je lui présentai un recueil contenant deux livres différents : l'un sur l'hygiène selon les saisons, l'autre sur la conduite à tenir quand la peste éclate, car cette maladie est d'une fréquence particulière en Egypte. Je quittai ensuite Le Caire pour me rendre à La Mecque.

» Quand je fus sur la montagne de Arafat (2) j'entendis de toutes les bouches des prières s'élever pour notre Maître Abou Farès Abdul Aziz (que Dieu augmente sa puissance !). Je conçus alors l'idée de lui dédier un livre : Je sais combien il aime la science et combien on peut lui être agréable par elle. »

(1) Husseïnite : descendant de Husseïn, fils de Fathima, fille du Prophète.

(2) Station la plus importante du pèlerinage musulman.

Les lignes précédentes montrent que l'auteur conçut l'idée de son œuvre en une sainte journée, dans l'endroit le plus sanctifié de l'Islam.

Cette préface se continue par une série fort longue de compliments, puis vient la table des matières qui est des plus originales.

Les premiers médecins, dit-il, divisent la médecine en deux parties :

- I. Les principes généraux.
- II. Le traitement des maladies.

Nous consacrons trois livres à la première partie et sept livres à la deuxième.

LIVRE I. — *Les sept principes physiques*

1. Les éléments de l'organisme.
2. Les tempéraments.
3. Les humeurs.
4. Les organes.
5. Les forces.
6. Les esprits.
7. Les actes.

LIVRE II. — *Les six éléments fondamentaux*

1. L'air atmosphérique.
2. Les aliments et les boissons.
3. Le mouvement et le repos.
4. Le sommeil et la veille.
5. L'usage de ce qui vide le corps.
6. Les émotions de l'esprit.

LIVRE III. — *La maladie, la cause, l'effet*

LIVRE IV. — *Principes d'hygiène*

Principes d'hygiène à l'état de santé ainsi que chez les voyageurs, les enfants, les vieillards, les convalescents.

LIVRE V. — *Remèdes simples et composés*

Les principaux remèdes simples employés en Tunisie et ceux qu'on y compose avec un certain nombre de ces simples ; leurs efforts sur l'organisme ; — quelques principes indispensables à connaître.

LIVRE VI. — *Etude des maladies*

De la connaissance de toutes les maladies, leurs causes, leurs symptômes et leurs traitements, selon chaque espèce.

LIVRE VII. — *Les maladies de la peau. — Les empoisonnements*

LIVRE VIII. — *Des fièvres*

LIVRE IX. — *Maladies chirurgicales*

LIVRE X. — *Pharmacopée. — Conseils utiles sur l'art vétérinaire.*

Le second ouvrage de Mohammed, inscrit à la même Bibliothèque sous le n° 6869, est un traité de pharmacie intitulé « Le Chemin de l'officine » (1). Dans sa préface, il indique les sources où il a puisé et cite les ouvrages suivants : « Al Irchad », d'un auteur dont le nom ne nous est pas connu ; « Al Maliki » par Ali Ibn Al Abbas dont nous avons parlé ; le traité d'Ibn Attalimids ; la pharmacopée intitulée « Méthode pratique des hôpitaux ». Il ajoute ensuite : « Je me suis renseigné auprès des herboristes les plus connus de mon temps ; j'ai fait de nombreuses expériences personnelles et recueilli les observations de mes contemporains dignes de foi ; enfin, j'ai condensé dans mon traité toutes ces matières avec ce que m'ont appris mes maîtres en cet art noble : je l'ai intitulé « Le Chemin de l'officine » parce qu'il renferme toutes les connaissances indispensables (aux pharmaciens).

(1) MINHAJ ADDOUKAN. En ce temps la pharmacie s'appelait : Doukan, qui signifie exactement : estrade sur laquelle un marchand se tient au milieu des produits qu'il vend.

» Je l'ai divisé en plusieurs chapitres pour la commodité de l'étude et la facilité des recherches ». L'ouvrage comprend 25 chapitres :

Chapitre 1. Qualités indispensables à quiconque se croit digne d'exercer cette profession : il doit inspirer la confiance, être d'une prudence extrême, craindre Dieu et les hommes.

Chapitre 2. Les infusions. Façon de les préparer et de les corriger quand elles se gâtent.

Chapitre 3. Les robs et les décoctions : leur fabrication.

Chapitre 4. Les pâtes ; manière de les pétrir.

Chapitre 5. Médicaments en conserve ; leur préparation.

Chapitre 6. Les Jaouarchs(?) et leur composition.

Chapitre 7. Les poudres.

Chapitre 8. Les pastilles.

Chapitre 9. Les loochs(1).

Chapitre 10. Les pilules.

Chapitre 11. Les électuaires.

Chapitre 12. Les collyres.

Chapitre 13. Les suppositoires.

Chapitre 14. Les emplâtres.

Chapitre 15. Les huiles ; manière de les extraire.

Chapitre 16. Les teintures.

Chapitre 17. Les médicaments de la bouche, les dentifrices.

Chapitre 18. Les fatails (mèches ou drains?)

Chapitre 19. Les bandages et appareils à fractures.

Chapitre 20. Les équivalents, par ordre alphabétique, des médicaments rares.

Chapitre 21. Commentaire, par ordre alphabétique, sur les noms des simples qui servent à faire les médicaments composés et que les pharmaciens peuvent ignorer.

Chapitre 22. Les poids et les mesures (en pharmacie) par ordre alphabétique.

Chapitre 23. Quelques recommandations utiles.

(1) Transcription vicieuse du mot arabe laoeq, potion douce (qu'on lèche) à base d'huile d'amande ou de gomme.

Chapitre 24. Les simples. A quel moment et à quel endroit il faut les cueillir. Manière de les brûler et ustensiles *ad hoc*. Ce qui peut les gâter. Ce qui les corrige quand ils se gâtent. Comment préserver certains médicaments. Durée de l'efficacité des simples et des composés.

Chapitre 25. Examen des remèdes simples et composés. Détails sur chacun d'eux.

Voici la traduction du premier chapitre de cet ouvrage : l'auteur s'y adresse à un fils qui est peut-être son disciple ou simplement le lecteur :

« Apprends, ô mon enfant béni — que Dieu t'inspire son obéissance et t'indique ce qui lui est agréable — apprends que Dieu a créé à l'homme un esprit et l'a rendu ainsi capable de se diriger, quoique toute bonne aide vienne de Lui — qu'il soit exalté ! — Lorsque Dieu destine un homme au bien, il lui fait exécuter de bonnes œuvres et l'aide dans ses efforts : si l'homme ne le mérite pas, la bonté divine s'écarte de lui et il commet des mauvaises actions dont il subit les conséquences dans cette vie et dans l'autre. Sois avide de piété ; crains Dieu, mais par amour de sa divinité et non par crainte de son châtiement : ta récompense sera grande et personne n'aura rien à te reprocher.

» Fais que la vérité soit toujours ton guide. Parmi les médicaments utiles et expérimentés que les Anciens ont composés, ordonne à ton malade celui que tu crois le meilleur et le plus efficace ; cette règle doit être pour toi une prescription religieuse et sacrée. Si tu la foules aux pieds, si tu trompes les gens, Dieu te punira et les hommes te mépriseront ; tes efforts seront perdus ici-bas et dans l'autre vie. Sache que celui qui se consacre à l'art médical doit avoir un principe immuable, éternel, toujours présent à l'esprit : vouloir pour autrui ce qu'il voudrait pour lui-même. Si tu es bien pénétré de ce principe, tu ne commettras pas la plus petite faute ; écoute ces vers d'un grand poète : « Crains Dieu, prends garde aux suites du plaisir défendu » qui passe et te laisse le remords pour toujours. Ne trouve pas » légère la faute la plus légère : la pluie torrentielle ne com- » mence-t-elle pas par petites gouttes ? »

» Sache, ô mon enfant, qu'il n'y a pas de crime plus abominable que d'abuser des gens et de prendre frauduleusement leur bien, surtout des malheureux qui souffrent et qui sont sans esprit et sans force. Un pauvre être se sent perdu; il fait appel à ta science pour soulager ses maux; tu l'examines et lui rédiges une ordonnance; dès lors il met tout son espoir dans ce morceau de papier et croit que son contenu — avec l'aide divine — va le guérir. Le pharmacien s'en rapporte aussi à toi et à Dieu et délivre les remèdes. Or combien ton acte serait criminel si tu agissais à la légère et combien ta responsabilité serait grande! A la place du malade, voudrais-tu qu'on agisse ainsi envers toi, qu'on se joue de ta santé et qu'on escroque ton argent! Crois-moi, mon enfant, sois scrupuleux et avisé, car tes fautes sont des plus graves devant Dieu. Ces paroles sont suffisantes à l'homme de cœur et je n'en dirai pas plus; qu'elles soient présentes à ton esprit, chaque jour, le matin comme le soir; ne les oublie jamais. »

Nous terminons ce chapitre de notre ouvrage par un auteur que nous plaçons au quatorzième siècle, après ses autres homonymes, faute de renseignements précis sur lui.

ABOU SAÏD IBRAHIM ASSAKALI

On trouve une notice sur lui dans « l'Histoire des musulmans de Sicile » par Michele Amari; il est l'auteur d'un « Traité des simples », en tableaux synoptiques, dont on connaît deux exemplaires: l'un est à la Bibliothèque Nationale de Paris, département des manuscrits, et porte le n° 2963. L'autre est à Oxford, Bibliothèque Bodléienne, catalogue I, 134, n° DLXIV — (Marsch 173). Le premier a perdu sa première page et on trouve à la place une note manuscrite en latin donnant ce titre: « Traité des remèdes simples ». Le second porte, d'après Amari, le titre qui nous paraît le plus véridique et le plus conforme à l'esprit de l'époque: « Livre qui fait réussir dans le traitement de toutes espèces de maladies et malaises ». Ce titre est donné aussi dans « Cachf Addounoun » par Haji Khalfat, édition Flügel, tome IV,

p. 182, n° 13.143. Amari a donné la description de l'ouvrage, mais il a ajouté: « d'Abou Saïd Ibrahim, nous n'avons aucune biographie ». C'est ce que nous sommes obligé de répéter nous-même. Notre auteur est-il un parent des Assakali dont nous nous sommes occupé? Ou est-il simplement un de leurs homonymes? Personne n'en sait rien aujourd'hui.

Voici cet ouvrage, qui est d'une originalité exceptionnelle. Il se compose de tableaux synoptiques de thérapeutique tels qu'on en trouve seulement aujourd'hui en Europe dans les livres modernes. Le manuscrit de Paris est un volume de grand format ayant 244 pages. L'écriture est du type syrien et indique une copie faite en Egypte ou en Asie Mineure. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la forme de la préface avant de la traduire. On remarquera que l'auteur fait allusion, dans sa prière même, aux matières dont il va s'occuper. Cette méthode est commune aux auteurs musulmans et s'appelle « Barât istihlal » ou « Élégance du début ». Nous pouvons en donner des exemples tirés de n'importe quel ouvrage scientifique ou littéraire.

Abou Saïd Ibrahim dit: « La première chose par laquelle je dois ouvrir le discours, celle qui est le plus beau commencement du livre, est, certes, l'hommage à Dieu tout-puissant, l'exaltation de ses attributs uniques. Je dois le louer pour les bienfaits innombrables qu'il a prodigués à toutes ses créatures. Il a créé les plantes, les céréales, les arbres, les fruits..... pour le plus grand bien de l'humanité. Avec ces produits, les hommes nourrissent leur corps, guérissent leurs maladies et conservent leur santé. Gloire à Dieu, le meilleur Créateur..... Les remèdes et les aliments sont le principe de la conservation de la santé. Il est indispensable au médecin de savoir pour chacun d'eux sa nature, sa composition, ses effets, son utilité d'après les principes scientifiques et des expériences précises. De cette façon, il pourra traiter chaque maladie par le remède qui lui est spécial. Mais il y a une très grande différence entre les maladies, les individus, les organes. On ne peut pas traiter toujours une maladie de la même façon chez tous les malades. Les remèdes ont aussi plusieurs effets sur les organes, ce dont il

faut tenir compte à tout instant. Le médecin a donc besoin de connaître un très grand nombre de médicaments pour traiter chaque malade selon les exigences des lois de l'art. J'ai compulsé les principaux ouvrages de mes prédécesseurs et je n'en ai pas trouvé un seul qui tienne compte de toutes ces indications à la fois. Les uns ont traité seulement des « Simples », de leur nature et de leurs effets ; les autres ont donné la thérapeutique des maladies. C'est à peu près la même chose, car les uns indiquent un remède utile à plusieurs maladies, les autres une maladie justiciable de plusieurs remèdes. Aussi j'ai écrit ce livre pour réunir dans un même ouvrage ces deux parties de la médecine ; que Dieu le rende utile ! Voici comment je l'ai composé :

» Sur chaque double page il y a six divisions horizontales et seize verticales. Dans la première division horizontale, je mets les indices et, dans les cinq autres, cinq noms de remèdes, par ordre alphabétique. La première division verticale contient le nom du remède simple. La deuxième, sa nature, s'il est animal, minéral ou végétal, et ce dernier, si c'est une plante, un arbre, une fleur, un fruit, un grain ou un suc, etc. La troisième, son espèce ou ses espèces, car il peut en avoir plusieurs. La quatrième donne l'espèce employée de préférence, toutes n'ayant pas les mêmes vertus. La cinquième, la complexion du remède. La sixième, son action. La septième, ses effets sur les organes de la tête : cheveux, cerveau, nerfs, face, œil, nez, oreille, bouche, langue, dents. La huitième, les effets sur les organes de la poitrine : cœur, poumons, plèvre, larynx, œsophage, et à l'extérieur, les seins. La neuvième renferme les effets sur les organes de l'abdomen : estomac, foie, rate, intestins, reins, vessie. La dixième, les effets sur tout l'organisme, car il y a des maladies qui ne sont pas localisées dans telle ou telle partie du corps, comme les fièvres, par exemple. Dans la onzième, j'indique le mode d'emploi, les médicaments pouvant être absorbés de tant de manières différentes, soit par voie externe ou interne, en liquides ou en poudres, passés par le feu ou pris tels quels. La douzième contient la dose à prendre, car les remèdes n'ont pas

tous les mêmes effets : il faut une grande quantité de celui-ci pour agir et, par contre, une infinitésimale de celui-là. Dans la treizième, je signale les inconvénients ; les médicaments en ont toujours dans certains cas et selon les constitutions et les organes. La quatorzième donne les correctifs ; tous les remèdes ne peuvent être toujours employés seuls, certains sont même très dangereux ; si on les a administrés par mégarde, il faut pouvoir contre-balancer leur effet et les empêcher de nuire. La quinzième contient les équivalents ; on peut ne pas trouver tel remède donné dans le pays où l'on est, selon la saison ; il peut être aussi inconnu ; alors on aura recours à un autre équivalent commode à se procurer. La seizième donne les numéros d'ordre des médicaments étudiés.

» Je n'ai parlé que des remèdes connus et d'usage quotidien ; j'ai laissé de côté les incertains et ceux qui sont peu usités, de même le nom des savants à citer, pour ne pas faire longueur. »

L'auteur nous donne ensuite des définitions détaillées de tous les attributs prêtés aux remèdes à cette époque. Il nous explique ce qu'est un remède : calmant, excitant, astringent, diurétique, aphrodisiaque, etc. Suivent ensuite des conseils très utiles sur la façon d'herboriser et de prendre les différentes parties de la plante : racine, tige, feuille, fleurs, etc., sur la manière de se procurer les remèdes d'origine minérale ou animale. Enfin il donne la liste des « Simples » cités à propos de chaque lettre ; nous remarquons qu'il n'a pas observé l'ordre de l'alphabet arabe ; il semble avoir considéré les lettres qui commencent le nom du plus grand nombre de remèdes. Ainsi il débute bien par les lettres A, B, mais au lieu de continuer par T, Ts. Il saute à J, puis laisse de côté H et Kh et prend D.

Nous avons pris au hasard deux remèdes dans ce livre ; nous les donnons ci-contre en arabe et en français, en respectant scrupuleusement les dispositions et le texte de Abou Saïd Ibrahim. (*Voir tableau.*)

Nous n'avons pas trouvé de date sur la copie de l'exemplaire de Paris ; mais cet ouvrage est relié avec un traité de pharmacie intitulé : « Chemin de l'officine », de Cohen Al Attar, méde-

SPÉCIFI (traduction littérale).

(a)		(b)		(c)		(d)	
LES REMÈDES	ABSINTHER	CAMPÈRE		الأدوية		مختبرات	
LEUR NATURE	Plante Roumie (Roumie), commune, très amère.	Suc blanc, tiré de la moelle du bois de certains arbres.		الماءية	مختبرات كثيرة الحرارة		
LES ESPÈCES	1 ^{re} Roumie; 2 ^o Khoraganie (de Khoragan, Asie).	1 ^{re} Kigouri (de Ceylan); 2 ^o Chinoie; 3 ^o Riah; 4 ^o Asferk (sublimat. du bois).		النوع		خروماني	
LA MEILLEURE	La jeune et la plus récente.	Le Kigouri.		الاختيار		الأصفر	
LEUR COMPLEXION	Échauffante. Astringente.	Froide. Astringente.		المزاج	بابس في الأولي		
LEUR ACTION	Dépurative.	Calmanse. Anaphrodisiaque.		القوة	فتح		
CORRECTIFS	Le népuphar, d'autres disent l'abis.	Le musc et l'ambre.		اصلاحه	ل انيسون		
ÉQUIVALENTS	L'armoiee. — Le T. Polium.	Son double de concrétion de bambou et d'adragante.		بدله	جعدة		
N ^{os} DES REMÈDES	8	214		عدد الأدوية			

cin égyptien ; ce dernier traité porte la date de 932 de l'hégire (1526 de J.-C.).

Abou Sâïd Ibrahim est le dernier médecin qu'il nous a été possible d'étudier. Ce qu'a été la médecine arabe en Tunisie à partir du quinzième siècle, personne n'en sait rien en ce moment. Il est probable qu'elle a périclité peu à peu, pour tomber à cet état d'empirisme et de pratique charlatanesque qu'elle a revêtu dans les campagnes et même dans les villes, jusqu'au jour où la médecine européenne et surtout française est venue la remplacer.



CHAPITRE VIII

Les médecins tunisiens et leurs œuvres

Nous réunissons dans ce chapitre les noms des médecins tunisiens et les titres de leurs ouvrages qui nous ont fourni les éléments de cette étude.

LE NEUVIÈME SIÈCLE

ISHAQ IBN IMRAN. — *Traité sur la mélancolie*. Bibliothèque de Munich, n° 803.

LE DIXIÈME SIÈCLE

ISHAQ AL ISRAHLY. — *Traité des fièvres*. Il est à Leyde, série arabe III, 231, n. 1303, n° 368 et 838. Il existe aussi à Constantinople, n° (?).

— *Livre des urines*. Bibliothèque du Vatican : arabe n° 310 et hébreu n° 369. Bibliothèque de Munich et d'Oxford, n° (?)

— *Livre des aliments*. Bibliothèque Nationale de Madrid, n° 5086.

AHMED IBN ALJAZZAR. — *Zad Al Mouçafir*. Texte arabe : Dresde, n° 209. Paris, Bibliothèque Nationale, n° 2884.

— *Le sommeil et la veille*. Constantinople, n° (?).

LE ONZIÈME SIÈCLE

CONSTANTIN L'AFRICAIN. — Edition générale des textes latins faite à Bâle de 1536 à 1539, par Enrico Petro.

LE DOUZIÈME SIÈCLE

CHÉRIF ALIDRISSI. — *Traité des simples* (?).

ABDUSSALAM ASSAKALI. — (?)

LE TREIZIÈME SIÈCLE

AHMED ASSAKALI. — *Commentaire sur l'« Ourjouza »*, d'Ibn Cina.
Tunis, Bibliothèque de la Grande Mosquée, n° 2851.

— *Kitab Al Attiba* (Livre des médecins). Tunis, Bibliothèque de l'Association des anciens élèves du Collège Sadiki, n° 217. Bibliothèque de Leyde, n° 727.

LE QUATORZIÈME SIÈCLE

MOHAMMED ASSAKALI. — *Al Farissi, Traité de médecine*. Bibliothèque de la Grande Mosquée de Tunis, n° 2868.

— *Le Chemin de l'officine*. Même Bibliothèque, n° 2869.

ABOU SAÏD IBRAHIM ASSAKALI. — *Traité des simples*. Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, cat. I, 134, n° DLXIV (Marsch 173). Bibliothèque Nationale de Paris, n° 2963.

Vu, bon à imprimer :
Le Président de la Thèse,
P. COYNE.

Vu : *Le Doyen,*
A. PITRES.

Vu, et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 14 janvier 1908.
Le Recteur de l'Académie,
R. THAMIN.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	3
A) Sources de renseignements	3
B) Manuscrits analysés	8
PREMIÈRE PARTIE : <i>Considérations générales sur les Origines</i>	
<i>de la Médecine arabe</i>	11
CHAPITRE PREMIER. — La Médecine arabe au temps des premiers khalifes et des Ommiades	13
Le septième siècle	14
Le huitième siècle	15
CHAPITRE II. — La Médecine arabe au temps des Abassides	17
Le neuvième siècle	17
DEUXIÈME PARTIE : <i>La Médecine arabe en Tunisie</i>	
CHAPITRE PREMIER. — Conquête arabe de la Tunisie. Les premiers médecins tunisiens	27
CHAPITRE II. — Le neuvième siècle	31
Ishaq Ibn Imran	31
Analyse du <i>Traité sur la mélancolie</i>	33
CHAPITRE III. — Le dixième siècle	43
Ishaq Al Israily	44
Ahmed Ibn Aljazzar	51
Table des matières et analyse du traité de médecine « <i>Zad</i> <i>Al Mouçafir</i> »	56
CHAPITRE IV. — Le onzième siècle	71
Constantin l'Africain	72

	Pages
CHAPITRE V. — Le douzième siècle.....	79
Chérif Alidrissi.....	79
Abdussalam Assakali.....	80
CHAPITRE VI. — Le treizième siècle.....	83
Ahmed Assakali.....	83
CHAPITRE VII. — Le quatorzième siècle.....	87
Mohammed Assakali.....	88
Table des matières et analyse du traité de médecine « Al Farissi »	89
Table des matières et analyse du traité de pharmacie « le Chemin de l'officine »	91
Abou Saïd Ibrahim Assakali	93
CHAPITRE VIII. — Les médecins tunisiens et leurs œuvres.....	99